

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les mémoires du baron von der Lancken
Danse macabre
La Conférence de Lambeth
Un écrivain belge : Omer Englebert
Lamennais ou le prêtre malgré lui
Evocations
Saint Pierre
Le retour à Rome, via New-York
Léon Bloy et le nœud de sa vie et de son œuvre
« La mort étrange du Président Harding »

A. De Ridder
Venceslas Berent
J.-M. Butel, S. J.
Jean Tousseul
Robert Vallery-Radot
Jean Maxence
Camille Melloy
Philippe de Zara
Léopold Levaux
Paul Halfants

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Basilique nationale, par Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

On ne se sent pas très fier d'être Belge après avoir lu la courte réponse de notre gouvernement à la proposition du Président des Etats-Unis. Est-ce donc là tout ce qu'il y avait à dire au pays et au monde, et n'a-t-on trouvé que cela après huit jours de réflexions et de palabres? « Pommade, pleurnicheries et lieux communs... », écrit non sans raison la *Nation belge*... Et « des mots pour ne rien dire », ajoutons-nous. L'occasion n'était-elle pas propice de broser un tableau saisissant — rien que des chiffres! — des dommages causés à la Belgique par l'invasion allemande? La proposition Hoover imposerait à la Belgique la charge proportionnellement la plus lourde par habitant (le contribuable belge se trouverait atteint une demi-fois de plus que le contribuable américain) et nous vaudrait de graves difficultés financières. D'autre part, une exception en faveur de la nation la plus injustement mêlée au conflit mondial, et dont la fidélité à la parole donnée sauva l'Europe d'une hégémonie prussienne, ne compromettrait en rien les buts visés par M. Hoover. Alors, au lieu de se contenter d'écrire au Président des Etats-Unis que « le gouvernement belge adhère très sincèrement au principe de la proposition, convaincu que le Président des Etats-Unis appréciera la nécessité de fixer les modalités d'exécution de manière à concilier le plan envisagé avec la situation spéciale et les droits de la Belgique », ce qui n'est ni très clair ni très ferme, pourquoi ne pas avoir revendiqué hautement, pour la Belgique martyre, le devoir de se refuser à faire, surtout elle, les frais d'un relèvement économique allemand?

La Haute Banque, qui mène le monde, estime — mettons à raison — que, seul, un moratoire à l'Allemagne peut remettre la machine économique en mouvement, ramener la confiance et conduire l'univers vers un dénouement progressif de la crise économique. Ce moratoire, en ordre principal, prive le trésor américain de l'essentiel des réparations payées par l'Allemagne. Les Etats-Unis estiment que cette « privation » sera largement compensée par les bénéfices de la « reprise » escomptée. Tant mieux si la Finance internationale ne se trompe pas dans ses calculs! Mais nous? Que la richissime Amérique — enrichie par notre immolation de 1914 — renonce à 1 pour retrouver 2, rien de plus compréhensible, mais en applaudissant à la clairvoyance et au flair commercial des financiers, n'hésitons pas à défendre notre bon droit! Hésitons d'autant moins qu'en demandant avec énergie et ténacité que nous soit continué le paiement des 600 millions que nous touchons chaque année, nous ne risquons en rien de compromettre le succès du plan Hoover, ces 600 millions ne formant qu'une fraction minime de ce que l'Allemagne paie annuellement en réparations. Même si tous les intéressés acceptaient, sans réserve aucune, le projet Hoover, nous aurions le devoir strict d'élever la voix et de protester hautement au nom du Droit et de la Justice, nous que l'Allemagne reconnaît avoir attaqués injustement. Nous devons protester :

¹o parce que ce dont on veut nous frustrer encore ne pèse guère comparé aux nombreux milliards que l'Allemagne n'aura pas à payer : 600 millions dans près de 15 milliards ;

²o parce que pour nous, au contraire, ces 600 millions annuels sont de la plus haute importance pour l'équilibre de notre budget ;

³o parce que nous avons droit à un traitement spécial que l'on nous a toujours solennellement promis — ah! les beaux discours

sur l'héroïque Belgique! — et que ce traitement spécial ne causera aucun préjudice à personne.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait un solennel et pathétique appel au président Hoover, au peuple américain, aux Alliés d'hier, au monde tout entier?... Pourquoi n'a-t-il pas osé proclamer, dès le début de ces négociations qui tendent — comment s'y tromper? — non seulement à accorder un moratoire au Reich, mais à passer l'éponge sur l'essentiel des réparations, que si les puissances d'argent qui gouvernent le monde et qui peuvent, évidemment, nous imposer leur volonté, ne dispensent pas la Belgique de s'ouvrir une fois encore les veines, elles commettront une injustice d'autant plus grave que son bénéfice apparent sera sans influence sur les buts qui la feront commettre? Pourquoi n'avoir pas dit tout de suite que si l'on peut, par la force, priver le budget de la Belgique martyre de 600 millions dont il a le plus grand besoin, il n'est au pouvoir de personne de l'empêcher de s'insurger contre pareille iniquité. Le bien commun sera servi — nous voulons l'espérer — par la renonciation américaine. Un traitement odieux infligé à notre pays le serait inutilement, sans bénéfice aucun pour la collectivité humaine.

Quant à l'Allemagne, une fois de plus elle a manqué l'occasion de faire le geste qui, indépendamment de sa valeur intrinsèque, eût pu lui servir considérablement dans le monde. Le Président Hoover propose de dispenser l'Allemagne de payer, cette année, environ 15 milliards de francs, si nous ne nous trompons. Pourquoi, en remerciant les Etats-Unis, l'Allemagne n'a-t-elle pas pensé à dire, tout de suite, avant même que nous eussions eu le temps de répondre, qu'en tout état de cause elle n'acceptait pas d'être dispensée de payer les 600 millions à la Belgique envahie par elle au mépris de la parole donnée? Pareil geste — qui, en fait, ne diminuait que légèrement le magnifique cadeau américain — eût été très habile et n'eût pu manqué de fortifier grandement sa situation internationale.

Comment ne pas nous étonner, aussi, que ni l'Angleterre, à laquelle la proposition Hoover ne coûte presque rien, ni l'Italie, à laquelle elle coûte très peu, ni la France même, pour laquelle le sacrifice demandé est grand, mais qui paraît bien décidée à ne pas se laisser faire sans plus, bref, qu'aucun de ces alliés si prodigieux, *in illo tempore*, de déclarations de reconnaissance et d'amour, n'ait songé à dire au Président Hoover qu'il était évidemment entendu que les 600 millions de la Belgique restaient hors cause? « Vitaux pour le petit pays qui s'est sacrifié pour nous, ils sont d'ailleurs sans importance pour la réussite de votre plan... »

Pas un mot de personne... Et de notre gouvernement une pauvre, si pauvre réponse... Il n'y a vraiment pas de quoi féliciter ses conseillers financiers. Auraient-ils donc oublié qu'il reste encore des circonstances où la défense vigoureuse de certains intérêts nationaux ne nuit pas nécessairement aux préoccupations de la finance internationale?... La Bourse reprendra et on retrouvera aisément et surabondamment ce que l'on sacrifie, vous disent de bons apôtres. En l'occurrence, une reprise des affaires liée au succès de la proposition Hoover n'eût été compromise en rien par une attitude énergique et intransigeante de la Belgique

Mais... est-il trop tard pour bien faire?

Les mémoires du Baron von der Lancken

Le baron von der Lancken, chef de la Section politique, qui, pendant la guerre, représenta à Bruxelles le Département des Affaires étrangères allemand, a publié ses mémoires (1), il y a peu de mois.

La mission qu'il remplit en Belgique occupe naturellement un nombre considérable de pages dans son volume.

Le baron von der Lancken écrit d'une manière qui paraît, en général, assez modérée. Il s'efforce d'être objectif, mais il n'en commet pas moins d'inadmissibles erreurs et renouvelle, contre le gouvernement belge, d'injustifiables accusations. En outre les inexactitudes que nous devons relever compromettent son autorité.

Nous nous occuperons avant tout du reproche adressé par l'auteur au cabinet de Bruxelles d'avoir provoqué et appuyé la prétendue guerre des francs-tireurs.

Voici les lignes que M. von der Lancken écrit à ce sujet :

« LA GUERRE DES FRANCS-TIREURS EN BELGIQUE (2).

« Les représailles dont certaines de nos troupes ont usé, dans les premières semaines de la guerre, contre la population civile belge, ont vraiment un caractère tragique. A mes yeux, il n'y a pas de doute que tous les malheurs de cette espèce ont été provoqués par la conception différente qui régnait des deux côtés sur la nature de la guerre. Malheureusement, le gouvernement belge — après une tentative de consentement au début — s'est refusé jusqu'à présent à accepter notre proposition tendant à soumettre ces événements à l'enquête d'une commission neutre (3). Il défend le point de vue qu'il n'y a pas eu de francs-tireurs en Belgique et que toutes les représailles dont nos troupes ont usé l'ont été avec une cruauté et une barbarie sans nom. Personne ne contestera que, dans la mesure imposée par la défense nécessaire, de regrettables excès ont été commis et qu'on ne parvient pas à expliquer tout en détail (4). Mais, dans l'intérêt du bon renom des troupes allemandes, il faut mettre en évidence que les enquêtes instituées par les Allemands et même des témoignages de Belges ou de neutres font apparaître comme entièrement indubitable que, dans les premières semaines, une guerre populaire a été menée en Belgique même avec la volonté et l'appui du gouvernement belge — une guerre qui devait entraîner le malheur de la population civile belge. M. Berryer, qui était ministre de l'Intérieur, au moment de la guerre, ne s'est pas, jusqu'à présent, laissé décider, malgré les invitations qui lui ont été adressées par les Flamands de Belgique, à publier le texte des arrêtés relatifs à la conduite de la population civile et à l'emploi de la garde civique par suite de l'entrée de l'armée allemande en Belgique. On se borna à publier un avertissement

(1) OSCAR FREIHERR VON DER LANCKEN WAKENITZ, *Meine dreissig Dienstjahre, 1888-1918*. Potsdam, Paris, Brüssel. In-8° de 326 pp. Berlin, Verlag für Kulturpolitik, 1931.

(2) Différentes informations contenues dans ce chapitre proviennent de renseignements fournis par le Dr Paul O zwald, conseiller supérieur du Reichsarchiv que je remercie beaucoup de ces communications. Cf. la remarquable série d'articles sur le « Streit um den Belgischen Franktireurskrieg » qui a paru dans le *Deutscher Offizierbund*, 1928-1929. (Note du baron von der Lancken.)

(3) M. von der Lancken oublie que le gouvernement allemand a repoussé toutes les propositions d'enquête faites pendant la guerre.

(4) Notamment l'horrible massacre de Taminies que, dans tous leurs essais de justification, le gouvernement allemand et ses avocats ont toujours passé sous silence.

de Berryer à la population civile engageant celle-ci à ne pas résister au passage des Allemands (1).

« Toutefois, une obscurité mystérieuse règne au sujet de la date de cette publication.

« Le seul auteur qui mentionne une date déterminée est M. Hugh Gibson, déjà nommé, qui, au commencement de la guerre, était secrétaire de la légation américaine à Bruxelles et est maintenant ambassadeur de son pays dans la même capitale.

« Mais les observations faites par Gibson ne rendent pas l'affaire plus claire et, dans l'intérêt de la vérité, je dois leur consacrer quelques mots.

« À la page 24 (2) du *Diplomatic Diary*, de Gibson, nous lisons ce qui suit (3) : « Il n'est pas probable que le gouvernement aura des » ennuis, à cause des agissements des francs-tireurs. Le ministre » de l'Intérieur a publié, le 4 août, une circulaire à chacune des » 2.700 communes du pays, qui devra être affichée partout. » Cette circulaire fait ressortir en termes simples et énergiques » le devoir des civils de s'abstenir d'actes hostiles et indique » clairement que les civils peuvent être exécutés pour de pareils » actes. De plus, tous les journaux, du pays ont reproduit la » proclamation (4) suivante, signée par le ministre de l'Intérieur

« AUX CIVILS

« Le Ministre de l'Intérieur recommande aux civils, si l'ennemi » se montre dans leur région :

« De ne pas combattre;

« De ne pas proférer ni injures ni menaces;

« De se tenir à l'intérieur et de fermer les fenêtres, afin qu'on ne

« puisse dire qu'il y a eu provocation;

« Si les soldats occupent, pour se défendre, une maison ou un

« hameau isolé, de l'évacuer, afin qu'on ne puisse dire que les civils

« ont tiré.

« L'acte de violence commis par un seul civil serait un véritable

« crime que la loi punit d'arrestation et condamne; car il pourrait

« servir de prétexte à une répression sanglante, au pillage et au

« massacre de la population innocente, des femmes et des enfants.

« Lorsque l'auteur d'un *Diary* qui, de plus, est « diplomatique

et qui élève des prétentions à la vérité documentaire, assure le

6 août : « De plus, tous les journaux du pays ont reproduit la

« proclamation suivante », tout lecteur doit admettre que l'auteur

du *Diary* a vu de ses yeux les publications de la presse. Sur ce point

important, le témoin oculaire Gibson doit s'être sérieusement

trompé. Surtout qu'aucun journal belge n'a publié, ni le 4, ni le

5, ni le 6 août, l'arrêté du ministre de l'Intérieur. La toute première

(1) Cf. notamment ce qu'on appelle le « troisième livre gris » belge qui parut à Paris en 1916, sous le titre de *Réponse au livre blanc allemand* du 10 mai 1915 « Die völkerrechtswidrige Führung des belgischen Volkskrieges » et le livre de BERNARD SCHWERTFEGGER *Belgische Landesverteidigung und Bürgerswacht (garde civique)* 1914, Berlin 1920, étayé sur des documents officiels. La deuxième édition de ce livre a paru sous le titre de *Die Grundlagen des belgischen Franktireurkrieges* 1914. (Note du baron von der Lancken.)

(2) En réalité, c'est à la p. 31.

(3) En anglais et en allemand dans le texte.

(4) Le texte français et allemand de cette proclamation du ministre de l'Intérieur Berryer se trouve dans *Die Grundlagen des belgischen Franktireurkrieges* 1914, pp. 2-286-87, de SCHWERTFEGGER. Cette circulaire a paru pour la première fois dans les journaux belges du 16 août 1914 et non pas comme le troisième livre gris belge le prétend, dès le début des hostilités et ensuite chaque jour. (Note du baron von der Lancken.)

publication n'a eu lieu que le 16 août dans l'*Ami de l'Ordre*, de Namur (1). C'est là que M. Gibson a pu voir, pour la première fois, l'arrêté imprimé dans un journal belge. Mais, dans l'entretemps se sont déroulés les tristes événements qui, probablement, ont fourni l'occasion pour la publication de l'arrêté d'ailleurs sans date. Gibson date l'arrêté du 4 août 1914. Il serait très intéressant d'obtenir de M. Gibson des explications sur le point de savoir comment l'anachronisme a pu se produire qu'un arrêté publié pour la première fois le 16 août puisse être cité dans un *Diary* tenu méthodiquement comme ayant été imprimé dans tous les journaux déjà le 6 août, de même que sur le point de savoir comment également M. Gibson a pu noter le 6 août ce qu'il n'a pas pu voir avant le 16 août.

» Les Belges ont publié de nombreux volumes sur ces événements des premières semaines de la guerre. Pourquoi M. Berryer ne se décide-t-il pas à prendre la parole? Pourquoi ne fait-il pas savoir à l'univers entier quels sont les ordres qu'il a communiqués aux bourgmestres et aux autorités compétentes de la garde civique ainsi que le moment auquel ils ont été transmis? Ce n'est pas un démenti concernant la publication des ordres donnés lors des premiers jours d'août 1914 qui peut ici faire la lumière. Même si le gouvernement belge persiste dans l'idée de refuser la commission neutre d'enquête, il est cependant de son devoir de mettre ces documents à la disposition de la recherche historique. »

* * *

On remarquera que le baron von der Lancken cite comme ouvrage, dans lequel il a puisé une partie de sa documentation, le troisième *Livre gris belge*, publié en 1916 à Paris par le gouvernement du Havre, et qu'il remercie le Dr Paul Oszwald, conseiller supérieur des Archives de l'Etat allemand, qui, pour écrire les pages que l'on vient de lire, lui a fourni des renseignements.

Nous montrerons que le baron von der Lancken n'a pas lu le troisième *Livre gris* et que le Dr Oszwald a passé sous silence les constatations qu'il a dû faire dans son minutieux examen des articles parus dans la presse belge au commencement de la guerre.

Si le baron von der Lancken avait ouvert le troisième *Livre gris*, il y aurait vu mentionnée, à la page 14, l'indication précise de la première circulaire de M. Berryer, circulaire qui est bien, comme l'a dit M. Gibson, du 4 août 1914.

Si M. Oszwald s'était acquitté scrupuleusement de sa mission de documentation, M. von der Lancken n'aurait pas affirmé que les conseils de M. Berryer au sujet de l'abstention des civils dans les faits de guerre n'ont pas été publiés dans la presse belge avant le 16 août.

Dès l'année 1913, des nuages menaçants commençaient à s'accumuler à l'horizon politique de l'Europe. La Belgique savait, par les déclarations de l'empereur Guillaume au roi Léopold II, qu'en cas de guerre elle ne serait pas épargnée et que l'intégrité de son territoire ne serait pas respectée. Aussi s'inquiéta-t-elle, aux premiers symptômes de crise, de prendre des dispositions pour écarter dans la mesure du possible de la Belgique les maux de la guerre et pour éviter aux populations civiles toute tentation de prendre part aux hostilités.

Le 10 juin 1913, le ministre de l'Intérieur adressa une circulaire aux gouverneurs de provinces pour leur rappeler les principales règles établies par le Droit international en cas de guerre (2), afin qu'ils pussent mettre en temps utile les populations au courant de leurs devoirs et de leurs droits.

« Un principe — disait cette circulaire — domine toute la matière. La guerre se fait entre Etats, non entre individus.

» L'article 1^{er} du Règlement de La Haye définit les conditions que doivent remplir les milices et les corps de volontaires pour avoir, au même titre que les soldats de l'armée, la qualité de belligérants et être soumis à l'application des lois, droits et devoirs de la guerre.

» Aux termes de l'article 2, la population d'un territoire non occupé, qui, à l'approche de l'ennemi, prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion sans avoir eu le temps

de s'organiser conformément à l'article 1^{er}, sera considérée comme belligérante si elle porte les armes ouvertement et si elle respecte les lois et les coutumes de la guerre.

» Quant aux individus qui composent la population paisible, ils ont droit à être respectés sous la condition qu'ils ne prennent point part aux opérations militaires. Les actes d'hostilité, dans un sens étroit, « tels que agressions violentes, incendies » lui sont absolument interdits. A plus forte raison, l'emploi des moyens de nuire à l'ennemi qui sont prohibés aux militaires par l'article 23 du règlement ».

Cette circulaire très longue, qui envisageait entre autres les réquisitions, les espions et les agents étrangers, les combats dans les communes, l'occupation permanente, servit de base à celle lancée par M. Berryer le 4 août à toutes les communes du Royaume. Le ministre l'avait fait préparer dès que le conflit s'était annoncé imminemment; elle était même rédigée avant que la guerre ne fût déclarée. On avait laissé en blanc jusqu'au dernier moment le nom de la puissance envahissante.

La date du 4 août que le baron von der Lancken met en doute est certaine. Les dossiers du ministère de l'Intérieur contiennent des accusés de réception de communes qui, déjà le 5, demandent de nouveaux exemplaires de la circulaire. Dès le 5, celle-ci se trouva reproduite et collée sur les murs de la ville de Liège. M. von der Lancken peut en trouver la preuve dans l'ouvrage *La Belgique et l'Allemagne*, publié en 1915 par M. Henri Davignon.

La ville de Dinant l'affiche le 6 août et le journal de cette ville *Le Réveil*, la reproduit dans son numéro du dimanche 9 août. Un fac-simile de ce numéro de journal est inséré dans l'ouvrage de Don Nieuwland et Schmitz *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande*, quatrième partie, volume II, page 27.

La date en question est fixée encore par une autre circulaire de M. Berryer, lancée le lendemain à tous les gouverneurs de province, et dans laquelle il était dit, à propos des actes d'hostilité interdits aux civils : « J'ai d'ailleurs déjà rappelé ces diverses prescriptions dans une circulaire d'hier aux administrations communales et il importe d'y attirer spécialement l'attention des populations ».

M. von der Lancken trouvera le texte de la circulaire du 4 août au troisième *Livre gris*, page 395. Il la trouvera encore à la page 143 du volume déjà cité de Schwertfeger qui, d'après le troisième *Livre gris*, lui donne la date du 4 août sans mettre en doute l'exactitude de ce renseignement.

La circulaire du 4 août disait, à propos des actes d'hostilité :

« D'après les lois de la guerre, les actes d'hostilité, c'est-à-dire la résistance et l'attaque par les armes, l'emploi des armes contre les ennemis isolés, l'intervention directe dans les combats ou rencontres, ne sont jamais permis à ceux qui ne font partie ni de l'armée, ni de la garde civique, ni des corps de volontaires observant les lois militaires, obéissant à un chef et portant un signe distinctif apparent.

» Ceux qui sont autorisés à faire des actes d'hostilités sont qualifiés belligérants : lorsqu'ils sont pris ou mettent bas les armes, ils ont droit au traitement des prisonniers de guerre.

» Si la population d'un territoire qui n'a pas encore été occupé par l'ennemi prend spontanément les armes à l'approche de l'envahisseur, sans avoir eu le temps de s'organiser militairement, elle sera considérée comme belligérante, si elle porte les armes ouvertement et si elle se conforme aux lois de la guerre.

» L'individu isolé, qui n'appartiendrait à aucune de ces catégories et qui commettrait un acte d'hostilité, ne serait pas considéré comme belligérant. S'il était pris, il serait traité plus rigoureusement qu'un prisonnier de guerre et pourrait même être mis à mort.

» A plus forte raison, les habitants du pays sont-ils tenus de s'abstenir des actes qui sont défendus même aux soldats; ces actes sont notamment : employer du poison ou des armes empoisonnées, tuer ou blesser par trahison des individus appartenant à l'armée ou à la nation de l'envahisseur; tuer ou blesser un ennemi qui, ayant mis bas les armes ou n'ayant plus les moyens de se défendre, s'est rendu à discrétion. »

Dans sa circulaire du 5 août relative à l'appel à l'activité des gardes civiques non actives du Royaume, M. Berryer revient sur la nécessité de prêcher aux civils l'abstention de tout acte d'hostilité :

« Il convient — écrit-il — de ne pas perdre de vue que, d'après les lois de la guerre, les actes d'hostilités, c'est-à-dire la résistance

(1) Cf. B. SCHWERTFEGER : *Die Grundlagen des belgischen Franktireurkrieges*, pp. 286-287 et également pp. 274-275 l'invitation non datée, adressée par le ministre Berryer le 16 août à publier l'avertissement dont il s'agit. Cf. aussi P. OSZWALD : *Die Streit um den belgischen Franktireurkrieg*. (Note de M. von der Lancken.)

(2) Cette circulaire a été publiée par le colonel SCHWERTFEGER dans son livre *Belgische Landesverteidigung und Bürgerwacht*, p. 117.

et l'attaque par les armes contre les soldats ennemis isolés, l'intervention directe dans les combats ou rencontres, ne sont jamais permis à ceux qui ne font pas partie ni de l'armée ni de la garde civique, ni des corps de volontaires observant les lois militaires, obéissant à un chef et portant un signe distinctif.

» L'oubli de ces règles importantes non seulement exposerait les individus ou les petits groupes qui poseraient ces actes d'hostilité sans avoir le caractère de belligérants, à une répression sommaire, mais ils pourraient servir de prétexte à des représailles atteignant toute la population. »

De cette circulaire, M. von der Lancken pourra lire le texte à la page 13 du troisième *Livre gris* et à la page 167 du volume publié par le colonel Schwertfeger.

En vertu des circulaires du 4 et du 5 août, les gouverneurs de provinces adressèrent des instructions aux bourgmestres des villes et des communes de leur ressort. On trouvera notamment dans le *Mémorial administratif de la Flandre orientale*, l'avis signé le 5 août par le gouverneur de cette province et dans lequel ce haut fonctionnaire, après avoir énuméré les corps qui peuvent être considérés comme belligérants, dit que « tout habitant isolé qui ferait usage d'armes contre le belligérant se met en dehors du *Droit des gens* ».

* * *

Le gouvernement rencontra l'aide la plus active pour prévenir les habitants des dangers auxquels ils s'exposeraient en prenant part aux hostilités, dans les gouverneurs de provinces, les commissaires d'arrondissements et les bourgmestres de communes. M. von der Lancken, qui entra à Namur le 24 ou le 25 août, n'a-t-il pas vu sur les murs de cette ville l'affiche qui y fut apposée le 7 août, en exécution des instructions données le 4 et le 5 par M. Berryer :

« Gouvernement Provincial de Namur
» Avis très important.

» Le gouverneur civil attire la très sérieuse attention des habitants de la province sur le très grave danger qui pourrait résulter pour les civils de se servir d'armes contre l'ennemi.

» Ils doivent à cet égard conserver, comme il convient du reste, l'abstention la plus complète.

» C'est à la force publique seule qu'il appartient de défendre le territoire. Toute inobservation de cette recommandation serait de nature à provoquer, le cas échéant, des représailles, des incendies, etc.

» Namur, le 7 août 1914.

» Baron de Montpellier. »

Un fac-simile de ce document se trouve dans la brochure *La Belgique et l'Allemagne*, de M. Henri Davignon.

Il est donc inexact, comme l'affirme M. von der Lancken, que les habitants de Namur aient été avertis des règles de la guerre seulement le 16 août.

Vers le 7 aussi le baron de Montpellier fait encore placarder dans les communes de la province de Namur l'affiche suivante :

« Aux habitants de la province de Namur.

» Nous recommandons à toute la population et particulièrement à la population rurale, de montrer le plus grand calme dans les circonstances que nous traversons. Il faut éviter tout affolement irréfléchi comme tout acte d'hostilité.

» La force publique est chargée de défendre le sol de la Belgique. Nul n'a le droit de se substituer à elle. Que la population reçoive donc avec calme les soldats qui se présenteraient, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Ayant traité les étrangers avec égard, elle aura droit, de son côté, aux mêmes égards de leur part.

» Nous recommandons à tous les habitants d'éviter tout acte qui pourrait attirer des représailles de la part de qui que ce soit ; ce sera le meilleur moyen de prouver leur patriotisme. »

Sur les murs d'Andenne, la ville que les Allemands ont accusée injustement d'avoir tenu un véritable traquenard aux troupes germaniques, le bourgmestre fait apposer le 12 août un

« Avis aux habitants.

» Il est formellement signalé aux habitants que les civils ne peuvent se livrer à aucun acte de violence par les armes à feu ou

autres, contre les troupes ennemies. Semblables attaques sont prohibées par le Droit des gens et exposeraient leurs auteurs, peut-être même la ville, aux plus graves conséquences. »

Et le lendemain, le même bourgmestre donne ordre aux habitants d'avoir à porter au bureau de police tous les appareils de transmission ou de réception par télégraphie sans fil, ainsi que toutes les armes à feu et munitions qu'ils posséderaient.

A Neufchâteau, dès le 3 août, avant même d'avoir reçu les instructions de M. Berryer, le faisant fonction de bourgmestre, les devance par l'avis que voici :

« Concitoyens,

» L'Allemagne a déclaré la guerre à la Belgique. A l'heure qu'il est, ses troupes sont déjà sur notre territoire.

» Par le fait, les armées française et anglaise s'y porteront probablement aussi, mais ce sera en amies.

» Je porte le fait à votre connaissance et vous exhorte, quelles que soient les circonstances, au calme et à la modération.

» Il est de mon devoir de vous rappeler que, d'après les lois de la guerre et sous peine de s'exposer à toutes les rigueurs, la population civile ne peut prendre part d'aucune façon aux hostilités. »

Sur les murs de Porcheresse, on lit un avis très catégorique, affiché le 10 août :

« Comme il peut se faire au cours de la guerre que des troupes allemandes arrivent dans la localité, je prévins les habitants qu'ils ne doivent pas s'en effrayer : il ne peut en résulter aucun dommage pour leurs personnes ni pour leurs biens.

» Les lois de la guerre interdisent à la population civile de participer aux combats.

» Je rappelle aux habitants qu'ils ne doivent pas attaquer les militaires qui arriveraient isolés ou en groupes. Ils ne doivent se livrer en leur présence ni à des cris ni à des manifestations hostiles. Cela s'applique même à la garde civique dans l'exercice de ses patrouilles.

» L'infraction à ces règles est de nature à attirer les plus terribles représailles, telles que l'incendie du village et le massacre des habitants. Je fais appel au bon sens et au sang-froid de chacun pour les observer strictement. »

Le 6 août, le bourgmestre de Dinant se montre aussi précis :

« Il est formellement signalé aux habitants, fait-il afficher, que les civils ne peuvent se livrer à aucune attaque ou violence par les armes à feu ou toutes autres contre les troupes ennemies.

» Semblables attaques sont prohibées par le Droit des gens et exposeraient leurs auteurs, peut-être même la ville, aux plus graves conséquences. »

A. DE RIDDER,
Conseiller historique
du Ministère des Affaires étrangères.

La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Danse macabre⁽¹⁾

Le crieur des morts passe à travers la ville, sous sa cagoule noire, pendant la nuit, après l'orage, et les sbires le traquent à pas de loup, sans oser l'appréhender, mais afin de tout savoir, comme le veut leur métier d'espions.

Dans la rue des Orfèvres et des Armuriers, une lueur rouge continue de luire et jette à chaque instant de vifs éclats. Il y a longtemps que les sbires ont l'œil sur ces fenêtres. C'est la demeure d'un forgeron qui travaille de nuit comme un sorcier.

— Couvre-feu! crient-ils.

La fenêtre de l'échauguette s'ouvre avec fracas. Un colosse y paraît, en tablier de cuir, les bras nus jusqu'aux coudes, la face

(1) Extrait des *Pierres vivantes*, roman de VENCESLAS BERENT, traduit du polonais par PAUL CAZIN, et qui paraîtra prochainement aux Editions N. R. F., à Paris, dans la collection polonaise.

empourprée. Il racle sa puissante poitrine et envoie un crachat sur la tête des argousins.

— Je travaille, dit-il.

Mais entendant le crieur funèbre annoncer la dernière proie que la mort vient d'emporter :

— Est-ce possible? Chienne d'enfer! Hier même, il passait par là... Le soir, je l'ai revu à la taverne, puis, la nuit, quand il sortait avec les jongleurs par la brèche... Il a trépassé hors des murs, dis-tu? Dieu veuille. Moi, il faudra que je crève dans cette abominable ville... Dieu donne au vagant le repos éternel.

Il ronchonna un moment, puis, continua :

— Je ne te jetterai pas d'aumône sur le pavé. Monte ici. Viens remplacer le goliard qui a refusé de boire avec moi, viens, puisque tu quêtes pour son âme. Je me contenterai pour aujourd'hui d'un compère aussi peu folâtre. La solitude me pèse, cette nuit. Je n'ai ni les bras, ni la tête au travail. On m'a fracassé la caboche, hier soir, près des portes... Je crois avoir un soufflet sous le crâne et un marteau d'enclume sur les tempes.

La clef grince dans la serrure, et le forgeron mystérieux apparaît, blessé à la tête, — à ce qu'on aperçoit alors, — car il est enveloppé de linges.

— Viens boire avec moi, crie-t-il. Je n'ai pas peur. Tu es de la Confrérie de la Miséricorde.

La cagoule noire s'esquive avec un léger bruissement. Ses deux bras tendus protestent... Mais lui, la poursuit, l'empoigne, comme on fait d'une fille rétive... Elle monte et, par-dessous les crêpes sombres, luisent les chevilles blanches d'un pied nu.

* * *

Ce n'était ni une chambre, ni un atelier, un grenier plutôt, sans plafond, découvert jusqu'à la charpente. Le jour, on devait voir les tuiles, mais de nuit, un dôme de ténèbres pesait sur tout l'intérieur. Car la braise du foyer, devant le soufflet, jetait tout son éclat dans la hotte, qui bayait au-dessus comme une gueule. Elle ne répandait à l'entour qu'une pénombre rougeâtre. De vagues reflets couraient capricieusement sur les ouvrages de bronze, entassés là, sans nombre.

Le maître de céans parut deviner de la surprise sur le visage que recouvrait le masque taillé en croix. Dès le seuil, il dit donc :

— Ce que l'on voit chez moi stupéfie toujours les gens de la ville. Ils prétendent que j'ai là un antre de sorcier, où se forgent des figures de beauté supérieure et de force incomparable à ce qu'on trouve dans la vie... Jadis, quand on construisait la cathédrale, j'étais corps et âme à ce travail, les jours entiers. Maintenant, je ne suis plus qu'armurier et forgeron pour gagner ma bouchée de pain. Avec les temps nouveaux et l'air qui souffle autour de nous, c'est la nuit seulement que je redeviens l'artisan de la Maison de Dieu, le maître des bronzes vivants.

Ce disant, il fait asseoir son hôte sur une chaise profonde, près de la table couverte d'une grande nappe. Il tire d'un coffre deux hanaps de prix, les essuie, souffle sur le verre et les emplit du vin de la cruche.

— Au souvenir du poète errant, dit-il en s'asseyant en face de la cagoule.

Ils trinquent. Les verres tintent. Ils boivent.

L'invité a saisi sa coupe, la main enveloppée de sa longue manche. L'armurier fait la grimace. A quel rustre a-t-il donc affaire? Tout en buvant, il le lorgne d'un œil mécontent à travers le cristal. Et que voit-il? La coupe au flanc rebondi, semble s'amincir sous les doigts de l'inconnu... Elle prend la forme du sablier que portent les figures du Temps...

L'armurier pose son hanap, essuie du poing sa moustache et ses lèvres, et, aussitôt, la vision disparaît. C'est que le verre, on

le sait, déforme tout... Il ne voit plus rien d'insolite. L'invité introduit la coupe sous son masque et la vide d'un trait, bravement.

Rien ne déride et ne réjouit plus, près de la cruche, que cette honnête façon de boire. L'hôte hospitalier oublie donc vite son attristante impression et se hâte de verser une seconde fois.

— Là-bas, dans le coin, — babille-t-il, la cruche à la main, — j'ai un chandelier à sept branches qui monte jusqu'à la hotte. On y voit enroulé tout autour l'Arbre de Vie. J'y travaille depuis dix ans, pour l'église... Hier, j'ai vendu une armure pour laquelle je n'espérais pas de client. J'ai mis quatre ans à la fabriquer, en suivant exactement ce que racontent les jongleurs, de l'armure de Parsifal... C'est à cause de cette armure que s'est livrée cette bataille. C'est là que j'ai reçu ces coups. Je ne les regrette pas. Mes bronzes ont pris corps, ils ont quitté le portail de l'église pour une nouvelle quête du Graal... Se il, le bronze réveille les grandeurs du passé et ramène les héros dans la vie. Nous seuls pouvons faire cela, nous, maîtres des pierres et des bronzes vivants. Notre art est le serviteur de l'Immortalité.

Ce dernier mot, sans doute, déplut à l'inconnu, car il grommela sourdement et sursauta dans un frisson, comme transi d'un froid soudain. On entendit claquer ses dents.

Si bien que l'armurier s'empressa d'allumer une lampe sur la table. On y verrait un peu plus clair, on saurait à qui l'on parle. Mais tandis que tout à l'heure, à la clarté rouge des braises, sous l'échancrure du masque semblaient briller des prunelles, maintenant, dans la lumière oblique et rouillée de la lampe à huile, on dirait qu'elles se sont éteintes. Et il ne resta plus à la place des yeux que deux trous noirs.

— Hou! fit le colosse en se secouant à l'aspect de ce lugubre compagnon. Et il pointa le doigt en avant comme s'il voulait le lui enfoncer dans l'œil.

L'autre recula avec sa chaise, mais ne parut point offensé. Il vida encore son verre et l'armurier se dit : « C'est un silencieux. Il n'est pas né sous le signe de Mercure qui rend les gens discrets. Mais, que diable, n'est-ce pas pour mieux causer qu'on boit en compagnie? »

L'accord se serait donc fait à la faveur du vin, si le maître de céans n'eût tout à coup repoussé son gobelet et appuyé lourdement sa tête sur son poing. La sueur en un instant lui inonda le front, son cou devint écarlate, ses tempes bleuirent. Il resta longtemps sans revenir à lui, et, après un gros soupir, se mit à jurer par tous les diables :

— C'est qu'aussi, ma pauvre tête en a trop reçue, hier, près des portes... Avant cela même, je souffrais déjà de bourdonnements et de vertiges. C'est ce travail acharné, me disait le médecin, et puis la cruche... Mais avec quel soufflet ferais-je marcher ma forge intérieure? Le cœur de l'homme finit parfois par se brûler. Eh bien, que le tonnerre le...

Et il se leva, maudissant ainsi son propre cœur.

Un grondement sourd secoua la cagoule noire. Mais l'armurier n'y prit point garde. Il avait hâte d'ouvrir la fenêtre de l'échauguette. Son hôte silencieux se glissa derrière lui.

* * *

Au bout de la rue des Orfèvres, les deux tours de la cathédrale s'étagaient, fantomatiques, une couronne luisante à leur front sourcilieux. Au-dessus d'elles les étoiles sans nombre palpitaient dans le bleu noir du ciel. Entre les sommets des tours, la voie lactée poudrait les espaces infinis...

Le maître armurier respire profondément, et, croisant les mains sur sa poitrine :

— J'aurai donné à tes portes la moitié à peine de ma vie misérable, ô Roc des choses éternelles...

— Hum, hum! grogne le mystérieux inconnu, pris d'une inquiétude soudaine; et il s'emmitoufle le cou de son drap, comme si un froid violent venait de souffler sur lui des tours de la cathédrale.

— Il fait frais, reconnaît l'hôte avec politesse. Et fermant la fenêtre, il revient près de la table.

— A la mémoire du poète errant, répète-t-il, en remplissant les coupes. Puis, il se mit à marcher de long en large.

Par habitude machinale ou pour rasséréner ses esprits solitaires il tend parfois la main vers la cruche et la coupe. Les trouvant vides il poursuit sa promenade en grommelant. C'est d'une mine maussade qu'il regarde maintenant ce compagnon de nuit qui n'a pas encore prononcé un mot.

— Es-tu muet?

Et soudain agacé par ce visage impénétrable, il s'élança à l'improviste pour lui arracher son masque. L'autre se déroba prestement, mais avec une si étrange délicatesse, une flexion si souple de la taille, que le colosse en demeure abasourdi.

Ces gestes inattendus réveillent dans l'âme du vieux maître on ne sait quoi de doux et de juvénile. Il s'assied au bord de son lit et, tapotant de la main une place à ses côtés, invite l'autre à venir la prendre. Son œil, toujours attentif aux formes et aux mouvements, observe l'allure, la démarche à la fois si digne et si légère.

— Est-ce bien un homme? se demande-t-il, stupéfait. Dans cette confrérie secrète, qui peut savoir?

Et doucement, sans brutalité, il saisit le bord du masque. La cagoule noire recule encore. Mais il y a dans ce refus quelque chose de si coquet, les bras pressent la poitrine d'une étreinte si caressante, le bas de la robe frémit avec tant d'inquiétude et les genoux voilés se serrent avec tant d'effroi, que l'homme sanguin prend feu en un clin d'œil...

Il la tient déjà contre lui. « Quelle est maigre! » se dit-il, désenchanté du premier coup. Mais la renversant en arrière, il retrouve violemment le bas de la cagoule...

Seigneur! En fait de mollet, un tibia desséché; un fémur blanc en guise de cuisse, et, à la place du ventre, un bassin vide jusqu'aux vertèbres!

L'horreur le fait reculer chancelant, secouant dans ses mains sa tête hallucinée. Il n'en peut croire ses yeux, revient à la table, empoigne la lampe, l'élève aussi haut que possible et regarde, la main en visière.

C'est un squelette, c'est la Mort, la Mort même qui est étendue sur le lit, ses voiles funèbres éparpillés à terre.

La sueur, pour la seconde fois, lui ruisselle du front. Et quand ses mains convulsées découvrent enfin ses yeux, un mouvement de fuite instinctif le jette du côté de la fenêtre.

La Mort quitte le lit et le rejoint. Il ne voit devant lui qu'un crâne tristement penché vers les côtes et dont les os polis reluisent aux reflets de la forge comme un bronze vivant dans la nuit.

Ses cheveux se hérissent sur son front. Il se voile de nouveau la face. Quand il se reprend à regarder, il aperçoit deux orbites noires sans fond et le ricanement hideux des maxillaires décharnés, aux dents pointues, qui semblent demander avec sarcasme : « Que regrettes-tu dans la vie? »

Malgré lui, son bras se tend du côté de la forge, et, du fond de sa poitrine s'échappe soudain, comme un sanglot :

— Je n'aurai pas le temps de finir mon chandelier pour l'autel...

Les sbires et les espions virent alors, de la rue, par la fenêtre ouverte, l'énorme colosse tomber à deux genoux et pleurant les dernières larmes de ses yeux aux pieds de Madame la Mort...

* * *

Elle le releva, le fit asseoir, près de la table, à la place qu'elle avait occupée, jouant à son tour le rôle de maîtresse de maison.

La cruche vide, touchée par sa main, apparut pleine jusqu'au bord. Comme l'armurier se taisait, elle prit la parole :

— Que tu n'aies pas eu peur... Quel luron! Quand même je prolongerais tes jours, tu les consumeras à ce labeur solitaire, à cet Arbre de Vie... A quoi bon, homme? Bois, mon gaillard. Tu as entrepris des œuvres au-dessus des mesures de la vie. Et c'est pour moi que tu t'échauffais ainsi, possédé d'immortalité, — pour moi.

Elle lui passait sur le visage les phalanges de sa longue main et les os de ses pieds craquaient de joie sous la table.

Soudain, elle bondit avec un cliquetis d'ossements qui grincent et s'entrechoquent, se jette à son cou, l'étreint entre ses rotules, l'écrase sur son thorax.

Elle veut ragailardir l'homme inanimé d'épouvante, allumer ses ardeurs à force de câlineries, car elle lui passe et repasse sur les joues la douceur soyeuse de ses pariétaux, elle avance son crâne sous ses lèvres.

Au souffle cadavérique de ces os en plein visage, un charme inverse opéra... Du fond du cœur du vieil homme, des fantômes de souvenirs montèrent. Il vit une petite tête à la chevelure d'or dans le rayonnement d'un verger en fleurs, — un front mutin, illuminé de joie, — des cils emperlés de la rosée des larmes... La braise d'un baiser lui brûla les joues, ses lèvres se collèrent à un bouton de rose... Deux cœurs battaient dans sa seule poitrine.

La vieille parut deviner ces souvenirs. Elle fit une grimace jalouse et dit d'un ton sourd :

— C'est devant vous, heures sans retour des illusions et des songes passés, devant vous, mes rivales, que mon amant va danser aujourd'hui. Vois, elle est épuisée cette illusion suprême qui est dans la coupe des hommes solitaires. Encore quelques gouttes. Bois, mon gaillard...

Avec l'avidité de l'ivrogne, il huma le fond du verre. Mais il n'en eut que l'odeur, dernier vestige de vie. Et aussitôt, le verre se brisa dans sa main.

Il en secoua les morceaux, de ses doigts ensanglantés, et retrouva à l'instant l'audace d'affronter la Mort. L'homme se doit cette fierté. Il lissa sa longue barbe, retroussa sa moustache, et, le poing sur la hanche :

— Allons, la Camarde, donnez votre menotte, que nous mentionnions la danse.

Elle étendit les bras comme le lutteur qui cherche à se dégourdir, fit craquer l'une après l'autre ses articulations, raidit ses jointures, tapa du talon, fit sonner ses doigts comme des castagnettes. Tous les os de son squelette claquaient, grinçaient, crissaient et crépitaient.

Soudain elle s'empara d'un hanap, l'écrasa, l'amincit, le changea en clypeus, et, le tenant à bout de bras, saisit de l'autre main le maître par la taille et l'entraîna dans son tourbillonnement...

Lâché à toute volée par sa danseuse, il s'en alla rouler sous un banc. Une étrange amertume, plutôt qu'une épouvante, lui tordait maintenant les lèvres. Elle bondit vers lui avec un grincement féroce des mâchoires.

— O mon amour chéri!

Et elle le baisa sur ses lèvres amères.

Tête basse, il s'abattit d'un bloc. Puis, étendu à la renverse, se mit à ramer des bras et à ruer comme un cheval. Un hurlement rauque, étouffé, comme on en entend dans les abattoirs, emplît la maison...

Les rats, sortis de dessous le poêle, se mirent à tourner autour de ce corps qu'ils effleuraient à peine de leur pelage souple et de leurs longues queues chauves. Le plus hardi grimpa sur un soulier, pointant en avant son museau curieux. Des babines se frônaient de plaisir à la bonne odeur de la mort. Les perles noires de ses

petits yeux regardaient les doigts du maître qui semblaient encore pétrir de la glaise, sa poigne crispée qui se soulevait comme si elle tenait un marteau.

Il travaillait, luttait, usant ses dernières forces, le dos tendu, coup sur coup, comme un arc. Soudain, la tête frappa en arrière d'un choc sourd. « O Christ! entre tes mains... » Les paumes s'aplatirent mollement sur le plancher. Silence. *Exitus...*

Les espions et les sbires s'aperçurent alors que le crieur funèbre quittait la maison en tapinois.

VENCESLAS BERENT.

La conférence de Lambeth⁽¹⁾

L'Unité de l'Eglise, tel est le titre du troisième chapitre des actes de Lambeth. Pressés par l'appel à l'union si souvent répété par Notre-Seigneur, et encouragés par le progrès sensible vers l'unité, réalisé depuis la Conférence de 1920, les évêques anglicans ont renouvelé leur invitation. De presque toutes les parties du monde, les réponses sont venues : Eglises orthodoxes d'Orient, vieux catholiques, luthériens de Suède, frères-unis de Moravie, Eglises non-conformistes, communautés anglicanes d'Afrique du Sud, des Indes, d'Australie, épiscopaliens d'Amérique, etc., toutes ces familles religieuses s'étaient fait représenter. Il semblerait à cette énumération que l'appel ait rencontré partout un accueil sympathique. Il est cependant une Eglise, dont l'adhésion était ardemment désirée, qui n'a pas accepté : l'Eglise de Rome. La Résolution 32 le souligne non sans quelque amertume : « *Persuadée que les desseins de Notre-Seigneur à l'égard de son Eglise ne seront remplis que lorsque les membres séparés de son corps seront réunis et que seules les discussions approfondies pourront dissiper les erreurs et les malentendus et réaliser l'unité, la Conférence rend hommage au courage et à la charité chrétienne du cardinal Mercier, initiateur des conversations de Malines... Elle regrette que par l'encyclique Mortalium animos, il soit interdit aux membres de l'Eglise romaine de prendre part à la Conférence internationale sur la Foi et les Ordres et à d'autres conférences analogues* ». Des catholiques s'associeront au témoignage d'admiration adressé à l'illustre archevêque de Malines, dont les efforts empreints de tact et de charité ont tant fait, unis à ceux d'anglicans désireux de l'union, comme lord Halifax et le Dr Gore, pour ramener dans la bonne voie l'Eglise sœur fourvoyée dans l'hérésie; mais ils comprendront le refus de Rome. Rome n'a pas accepté l'invitation de l'archevêque de Cantorbéry parce qu'elle ne pouvait pas accepter. On sait, en effet, ce que l'Eglise anglicane entend par « rapprochement » : l'Eglise catholique fondée par le Christ, pense-t-elle, se ramifie en plusieurs branches : latine, orientale, anglicane. Chacune d'elles est la forme propre revêtue par la grande Eglise au contact des civilisations, différentes, chacune d'elles, adaptée aux besoins particuliers de ces régions, leur transmet la mission qu'elle a reçue de Dieu. Au lieu de vivre séparées en méintelligence, que ces diverses branches unissent donc leurs efforts pour hâter l'avènement de Dieu en ce monde. Belle conception, sans doute, mais l'égalité qu'elle suppose n'existe pas. Le Christ n'a voulu et n'a fondé qu'une seule Eglise : aussi une seule possède son véritable esprit, une seule peut se dire catholique, celle dont les chefs remontent sans interruptions jusqu'aux Apôtres, l'unique et légitime épouse du Christ, l'Eglise catholique romaine. Plus que toute autre, elle veut l'unité, mais jamais elle ne l'achètera aux prix de son dogme. « Venez à moi, dit-elle aux autres confessions, étudiez mon histoire, voyez vivre mes saints, contemplez mon action dans le monde et jugez s'ils répondent à l'idéal du Christ. Agissez donc en conséquence : adoptez ma doctrine qui est celle du Christ, alors seulement nous pourrions parler d'unité. » Sa voix, hélas,

reste sans écho; tant de liens retiennent encore les Eglises séparées! Leur prétention à l'autonomie s'alliant trop souvent à des intérêts d'ordre national, dresse un obstacle devant lequel l'Eglise catholique ne capitulera jamais. Cependant, n'est-il pas permis d'espérer qu'un jour viendra où, voyant dans la fermeté de l'Eglise romaine, dans sa fidélité de toujours aux enseignements de Notre-Seigneur, dans sa constance à proclamer sa foi et à revendiquer pour elle seule le titre d'Eglise du Christ, le témoignage de sa vérité, les anglicans conquis par le rayonnement de son inépuisable charité et par la mansuétude toute paternelle de son Pasteur suprême, demanderont à rentrer eux aussi dans la véritable Eglise catholique.

Après de l'Eglise orthodoxe, ils ont rencontré un désir analogue d'union : entre les représentants des deux Eglises il fut décidé, en particulier, la création « d'une commission doctrinale qui pourrait préparer en commun une liste des points de théologie sur lesquels il y a concordance ou divergence entre l'Eglise anglicane et les Eglises orientales » (Résol. 33). Vers la fin de l'année, le 25 décembre 1930, l'union était renforcée par une lettre du patriarche d'Alexandrie, Meletios II, à l'archevêque de Cantorbéry (1) : au nom de l'Eglise d'Orient, il reconnaissait la validité des ordinations anglicanes : prévenant courtoisie, mais qui ne peut changer la réalité, telle que le pape Léon XIII l'a irrévocablement fixée dans la Bulle *Apostolicae Curae* (13 septembre 1896).

Nouveauté encore, l'attitude de l'Eglise d'Angleterre en face de l'Eglise de l'Inde méridionale. Il faut y voir un autre recul sur sa pratique traditionnelle : dans les Indes, en effet, l'Eglise anglicane s'est unie à des Eglises non-conformistes, c'est-à-dire n'ayant point admis jusqu'à présent une hiérarchie constituée. D'après les accords, les fidèles de ces Eglises participent aux mêmes sacrements sans qu'il y ait, pour cela, altération des doctrines propres à chaque communauté. On s'attendrait à trouver sous la plume des évêques de Lambeth une réprobation formelle des clauses de cette entente qui vont tellement à l'encontre des idées traditionnelles; on ne lit que des louanges : « *La Conférence a appris avec le plus grand intérêt les propositions d'union des Eglises dans l'Inde méridionale* » (Résol. 40). « *Nous nous réjouissons de ce qu'une partie de la Communion anglicane soit prête à tenter l'essai d'une union en corps avec certaines Eglises non-épiscopaliennes. Nous estimons que, dans un sens très réel, nos frères de l'Inde font cette expérience au nom de l'Eglise anglicane tout entière.*

« *Ils sont nos pionniers dans ce mouvement vers l'unité.* » On ne pouvait espérer approbation plus explicite; mais la suite laisse rêver : « *Une fois unie, l'Eglise de l'Inde méridionale ne sera pas une nouvelle Eglise ou province de l'Eglise anglicane, elle constituera une province distincte de l'Eglise universelle* ». Si les mots ont un sens, cela veut dire qu'une fois l'union réalisée dans le sud de l'Inde, ce sera la scission avec la grande Eglise d'Angleterre, ce sera même la séparation d'avec les communautés anglicanes du nord de l'Inde. Union plus étroite, dit-on? Nous serions plutôt tentés de l'appeler un schisme, malgré les louanges, les encouragements qu'on lui prodigue : « *Nous assurons nos frères que la Communion anglicane ne les désavouera jamais* », sa charité se fera aussi accueillir, ses autels et ses chaires leur seront toujours ouvertes. Moins optimistes que la Conférence, l'opinion publique s'est émue de cette nouvelle décision des évêques, et, dans les milieux anglicans, les critiques n'ont pas manqué. « *Evénement sans précédent, écrit-on, on n'avait jamais vu jusqu'à ce jour une approbation si ferme donnée d'avance à un groupe d'évêques qui veulent se retirer de l'Eglise dont ils forment une province, dans le but d'unir deux clergés, de formation et de doctrines différentes, et de leur permettre de célébrer le mystère eucharistique.* »

C'est à propos de l'inter-communion, en effet, que les critiques se sont faites les plus vives, cette pratique ayant toujours été absolument réprouvée par les membres de l'Eglise anglicane : il n'y a pas égalité, objectent-ils, entre un prêtre anglican et un ministre presbytérien ou congrégationnaliste : que ces derniers soient aussi des représentants de Dieu, soit, ils n'ont pas pour autant le pouvoir de célébrer la messe et de distribuer l'Eucharistie. La Conférence affirme bien que chaque fidèle devra recevoir les sacrements des ministres du culte auquel il appartient, mais elle prévoit le cas où il pourra recourir au ministre d'un autre culte et elle en laisse la décision à l'évêque. Mais alors l'éternelle objection se représente : quelle norme guidera l'évêque dans son jugement, puisque, de toute façon, sa décision s'opposera aux doctrines et à la pratique de son Eglise?

(1) Voir la *Revue catholique* du 26 juin.

(1) *Church Times*, 16 janvier 1931, p. 77. On en trouvera la traduction française dans les *Echos d'Orient*, février 1931.

D'autre part, mécontentement aussi chez les non-conformistes qui voudraient l'assimilation pure et simple de leurs ministres aux pasteurs anglicans. L'accord, comme on le voit, est loin d'être parfait.

Pour atténuer ce que ses conclusions ont pu avoir de choquant, la Conférence termine par un appel plus pressant à l'unité à l'intérieur même de la Communauté anglicane : « *Nous invitons tous les membres de la Communauté anglicane de promouvoir la cause de l'union en entretenant et en approfondissant par tous les moyens possibles, la fraternité au sein de la Communauté anglicane elle-même. Ainsi nous comprenant et nous appréciant mieux, nous pourrions parvenir à une intelligence plus pleine de la vérité du Christ Jésus, et manifester plus parfaitement au monde l'unité de l'Esprit dans la diversité de ses dons* » (Résol. 47).

Qu'advient-il de cette union des Eglises de l'Inde? Succombera-t-elle à l'expérience ou, au contraire, entraînera-t-elle d'autres Communions dans son sillage? Le temps le dira. Nous doutons, cependant, que l'Eglise d'Angleterre suive cet exemple : ce serait une brèche trop grande dans ses doctrines, une véritable abdication de ses traditions et une perte certaine de son indépendance.

* * *

Le quatrième comité traite de l'Eglise anglicane; sujet très voisin de celui de l'unité de l'Eglise. En ces dernières années, nous disent les évêques, l'Eglise anglicane s'est développée considérablement : des contrées où, hier encore, de pauvres missions vivaient misérablement, sont maintenant le siège d'églises florissantes; sur d'innombrables points du globe ont surgi de nouveaux postes, des diocèses se sont constitués, chacun d'eux, adapté aux populations qu'il gouverne, a ses coutumes et son organisation propres. Sous peine de se trouver en présence d'un émiettement lamentable en petites chapelles, une unité plus précise s'impose.

Qu'est-ce donc que la Communauté anglicane? Non un gouvernement centralisé et fortement charpenté comme l'Eglise de Rome, mais, « une fédération d'églises sans gouvernement fédéral ». Ce qu'elle enseigne? La vérité du Christ contenue dans la Sainte-Ecriture, proclamée dans le Symbole des Apôtres; exprimée par les sacrements et les rites de la primitive Eglise, tels qu'ils sont réglés dans le « Livre de la Prière commune » (*Book of Common Prayer*). Unité de doctrine; par contre, respect des adaptations locales : « La Conférence affirme que la véritable constitution de l'Eglise catholique (1) implique le principe de l'autonomie de chaque Eglise particulière. Cette autonomie est fondée sur une foi commune et une même ordination » (Résol. 48). D'autorité centrale, il n'y en a pas : « Les diocèses sont liés entre eux non par une autorité centrale législative et exécutive, mais par une mutuelle loyauté soutenue par les conseils des évêques réunis en Conférence » (Résol. 49). Lien bien fragile, à la merci du moindre conflit personnel ou national. Les dirigeants de l'Eglise d'Angleterre l'ont tellement bien senti qu'ils recommandent aux diocèses de s'unir par groupes et de former des provinces : « Considérant, d'une part, les multiples avantages de l'organisation des diocèses en provinces, d'autre part les difficultés et les dangers de l'isolement, la formation des provinces devrait être partout encouragée » (Résol. 53). Suivent la procédure à suivre pour de telles innovations et les obligations qu'elles entraînent — comme le serment d'obéissance canonique que l'évêque suffragant devra prêter au métropolitain —; l'organisation terminée, le métropolitain devra à son tour faire part aux autres métropolitains de la création de la nouvelle province. On serait tenté de croire, à lire des prescriptions, que l'idée d'unité est vraiment en progrès; qu'on ne s'y trompe pas : s'il est une conviction qu'impose l'étude des documents, c'est le souci bien arrêté de sauvegarder l'indépendance de chaque diocèse, les restrictions qui terminent la plupart des Résolutions en font foi.

En somme, malgré ces efforts tardifs, les dirigeants de l'Eglise anglicane semblent débordés par le nombre des églises locales qui deviennent, faute d'organisation centrale, des communautés à peu près autonomes. C'est pourquoi, cherchant à embrasser le plus de monde possible, ils souhaitent que d'autres communautés, ne partageant pas leurs croyances, entrent dans leur fédération : condescendance qui affaiblira encore les liens fragiles d'une doctrine à peine commune.

Unité entre les Eglises, unité aussi à l'intérieur de chaque

(1) C'est-à-dire anglicane.

Eglise : « *Nous rappelons à tous nos frères que leur droit à une place dans l'Eglise du Christ repose plus sur l'appel adressé à chacun d'eux par Notre-Seigneur, sur son amour qui les unit, et sur son esprit qui vit en eux, que sur les opinions professées ou les méthodes employées. Ecoutez sa voix qui dit encore à ses disciples après tant de siècles : « Gardez le sel en vous et vivez en paix les uns avec les autres ».* »

* * *

L'Eglise vivra dans la paix et l'union si elle est servie par un clergé pieux et zélé, aussi le cinquième comité de Lambeth étudie-t-il la question du Ministère de l'Eglise.

A l'exemple de Notre-Seigneur qui choisit les douze pour en faire ses apôtres, et qui les forma avec un soin, une patience et un amour très particuliers, l'Eglise suscitera des vocations nombreuses afin de fournir au troupeau des fidèles des pasteurs diligents et dévoués. La parole du Christ est toujours actuelle : « La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux », l'extension de l'Eglise surtout dans les pays de mission, la diversité des œuvres qu'elle entreprend réclament des ouvriers apostoliques : laissera-t-on la moisson pourrir sur pieds, alors qu'elle est mûre et qu'il suffirait d'une équipe de travailleurs pour la récolter? Abandonnera-t-on la barque au gré des flots au risque d'un naufrage alors qu'il suffirait d'un timonier pour prendre la barre et mener le bateau au port? Dieu est le maître des cœurs, lui seul peut y déposer ce germe divin qui est la vocation; prions-le. « *Nous souhaitons que des prières régulières et ferventes soient offertes à Dieu pour ses ministres et qu'un enseignement concernant les vocations soit donné dans l'Eglise entière, au Quatre-Temps et à d'autres époques* » (Résol. 61).

Ces vocations, il faut les mener à maturité, de l'enfant, du jeune homme généreux et désireux de se donner, il faut faire un ministre de Dieu capable de répondre aux besoins des âmes. Aussi les évêques anglicans désirent-ils pour le jeune clergé une formation en rapport avec les difficultés des temps présents : « *Devant la montée incessante du niveau des études et les occasions toujours plus nombreuses de recevoir une formation universitaire, la Conférence estime important que les candidats aux saints Ordres soient, la plupart du temps, pourvus de diplômes universitaires, aussi bien qu'instruits des matières spéciales que comporte leur vocation* » (Résol. 63).

Mais un prêtre n'est pas uniquement un savant; la Résolution 64 prend soin de recommander que la préparation spéciale aux Ordres sacrés soit le souci très particulier des écoles de théologie : connaissance approfondie des Livres saints et des cérémonies du culte, théologie et morale chrétienne, histoire, devoirs des charges pastorales, préparation à la prédication : tel sera le programme à parcourir. On y joindra des notions de psychologie, de pédagogie, de sociologie, même de sciences, en un mot, de tout ce qui peut être utile au bien des âmes.

L'appel aux laïcs de bonne volonté n'est pas oublié. Initiative assez curieuse en effet : la Résolution 64 prévoit la création de « prêtres auxiliaires » (*auxiliary priests*), c'est-à-dire d'hommes d'âge mûr et d'expérience qui, sans abandonner leurs occupations familiales et sociales, pourront être ordonnés prêtres afin d'aider dans leur ministère les prêtres des paroisses. Vraiment est-il nécessaire de revêtir ces auxiliaires du caractère sacerdotal : tant d'emplois, dans une œuvre d'assistance peuvent être remplis par de simples laïcs; et même n'est-il pas des œuvres où l'action d'un laïc sera beaucoup mieux comprise et beaucoup plus efficace que celle d'un prêtre? Aussi nous est-il difficile de comprendre la pensée des prélats, car, être prêtre ce n'est pas seulement dire la messe, distribuer les sacrements, cela suppose en outre un minimum de science qui demande préparation et une rectitude de vie qui ne s'acquiert pas en un jour.

Les prélats se préoccupent ensuite, à juste titre, de l'aide féminine dans l'apostolat. Certes, on a raison de recourir au dévouement des femmes, à leur esprit de zèle : on ne saura jamais trop admirer le tact, la délicatesse, la finesse de jugement, les richesses de cœur, dont elles parent leur charité; d'ailleurs, les femmes ont acquis dans le monde une situation trop grande et ont donné trop de preuves de leur savoir-faire, pour que l'Eglise néglige l'aide précieuse de leur collaboration. Mais nous devons faire une réserve au sujet du rôle assigné aux diaconesses. L'Eglise anglicane, en effet, les considère comme faisant partie de son clergé. La Conférence de 1920 avait défini leur charge en des termes que la Conférence de 1930 a repris dans sa Résolution 69 : « *Elle est avant tout*

un ministère de secours corporel et spirituel, particulièrement destiné aux femmes et qui doit ressembler davantage au diaconat primitif des hommes qu'au diaconat moderne ». Mais la Conférence de 1930 a élargi ce rôle : non seulement la diaconesse aidera à préparer les candidats à la Communion et à la Confirmation, mais elle pourra encore « baptiser à l'église, officier pour les cérémonies des relevailles, lire les prières à l'église, instruire et prêcher, surtout en dehors des offices religieux, diriger des retraites, donner des conseils spirituels » (Résol. 70, 71). Les prêtres ont, semble-t-il, par trop augmenté ces pouvoirs et attribué aux diaconesses des fonctions de tout temps exercées par des prêtres ou des clercs. Admirateurs de la primitive Eglise, ne devraient-ils pas se rendre compte que leurs innovations sont contraires à toutes les traditions. La primitive Eglise a connu, sans doute, des diaconesses, mais jamais elle ne les a considérées comme faisant partie du clergé et ne leur a confié des ministères propres aux hommes. Auxiliaires du prêtre, oui ; son remplaçant, jamais. La femme, sous l'humble habit de religieuse, au chevet des malades, dans une chaire de classe, à la tête d'un ouvroir nous paraîtra plus grande et plus vénérable que si elle usurpait les fonctions réservées aux clercs.

Avec plus d'opportunité, la Conférence se réjouit du développement des communautés religieuses d'hommes et des femmes dans la Communion anglicane « comme un signe de vitalité spirituelle et comme une source de force où puisera le corps entier de l'Eglise ». Elle souhaite qu'il y ait étroite collaboration entre les deux clergés et non rivalité mesquine. C'est aussi pour les catholiques romains une raison de se réjouir et d'espérer, car, ces religieux, plus à même que leurs coreligionnaires de réfléchir, de méditer, d'étudier leur religion, parviendront un jour avec l'aide de la grâce à découvrir où est la vérité. Suivant la trace de Communautés, comme celle de Caldey, ils demanderont eux aussi à partager la foi intégrale et le culte de l'Eglise catholique romaine.

* * *

Le dernier chapitre de la Conférence a pour titre : *La Jeunesse et la Vocation*. A l'exemple de son divin Fondateur, l'Eglise a toujours témoigné un attrait spécial pour les jeunes. Chaque fois que le Maître a réclamé du dévouement, des souffrances, de l'héroïsme, nombreux et décidés, les jeunes se sont présentés, et ont suivi le Chef. « Nous sommes sûrs, disent les évêques de Lambeth, que la jeunesse d'aujourd'hui, en dépit de puissantes influences et des tendances de la vie moderne, est prête à répondre au Bien quand elle voit, aussi bien que ses devanciers. »

Cependant, il est un fait incontestable : jeunes gens et jeunes filles d'aujourd'hui s'éloignent de l'Eglise et tâchent de se soustraire à son influence. Pourquoi ? de quel côté sont les torts ? Les pasteurs eux-mêmes n'ont-ils pas à battre leur *mea culpa*, n'ont-ils pas une part de responsabilité dans cet état de choses ? Humblement, ils l'avouent : « Si nous étions plus semblables au divin Maître, si nous réfléchissions son Esprit dans l'ordinaire de la vie, les jeunes, qui, naturellement, sont fascinés par la personne du Christ, seraient attirés aussi par la société qui porte Son nom ». Que faire pour briser cette barrière qu'on dirait dressée entre la jeunesse et l'Eglise ? D'abord humaniser la religion. En effet, « le désaccord entre la jeunesse et l'Eglise vient en partie de ce fait que tous les intérêts de la vie qui, pour les jeunes, sont réels et absorbants — sciences, art, musique, littérature, distractions, sports, amitié, — semblent totalement différents des choses dont s'occupe l'Eglise. Nous leur apparaissent comme grandement préoccupés de questions dogmatiques et religieuses, et très éloignés des affaires communes ». Il est souverainement important de renverser ces préjugés et de montrer, aussi bien dans les sermons que dans les œuvres, combien, au contraire, la religion, tout en restant transcendante et surnaturelle, est cependant humaine, simple, admirablement adaptée aux exigences du monde moderne. L'Eglise, contemplée ainsi sous son vrai visage ne paraîtra plus lointaine, mais attachante et désirable.

Adaptation à la science, aux besoins actuels de la jeunesse. Il y a mieux : en prendre la direction, être les guides de la jeunesse dans ce mouvement de progrès et de vie plus intense. Cela supposera chez les dirigeants un effort personnel plus ardu, des sacrifices, du dévouement ; de l'abnégation, mais ils ne reculeront pas devant une œuvre dont dépend l'avenir.

On reconnaît dans ces suggestions les préoccupations dont l'Eglise catholique romaine s'inspire depuis de longues années

et qui ont abouti à la création d'innombrables œuvres de jeunesse. Quoiqu'il en soit, les anglicans ont senti aussi le besoin de reprendre la jeunesse et de l'associer à l'œuvre de l'établissement du Royaume de Dieu ; ils expriment l'espoir qu'elle redonnera vitalité et entrain aux efforts des anciens : ainsi audace et expérience, enthousiasme et jugement, prudence et courage, respect des traditions et foi dans l'avenir, tout concourra à la tâche commune.

* * *

Nous terminerons cet exposé des décisions de la Conférence de Lambeth par l'appel à la Royauté universelle du Christ que l'Encyclique lance à toute l'Eglise anglicane : « Nous sommes persuadés que dans toute l'Histoire, il n'a jamais été aussi opportun de proclamer Jésus-Christ, Maître de toute vie et Roi du monde entier ». Echo lointain de l'admirable Encyclique où le pape Pie XI proclamait déjà le Christ Roi des individus et des peuples ; écho sincère d'une charité et d'une piété ardentes.

Le lecteur se pose peut-être une question : quelle valeur attribuer aux actes de Lambeth ? Peut-on comparer la Conférence aux Conciles de l'Eglise catholique romaine ? Non, elle ne proclame pas au nom de l'Eglise des définitions dogmatiques, elle ne tranche pas de cas litigieux, elle n'est pas le pouvoir jugeant en dernier ressort. Les anglicans eux-mêmes ne lui reconnaissent pas cette portée : « A propos des propositions qui engagent la Conférence de Lambeth, écrit l'un d'eux, il est très important que les fidèles soient parfaitement au courant de la valeur de ses déclarations. Une Conférence de Lambeth n'est pas un organe de Constitution de l'Eglise ; elle n'est pas un Concile qui légifère et porte des décrets infaillibles ; elle n'est rien de plus qu'une simple assemblée consultative. Ses Résolutions n'obligent absolument aucune des provinces de la Communion anglicane, qui peut les ignorer ou les répudier... La Conférence de Lambeth est aussi différente d'un Synode que l'opinion d'un juriconsulte l'est d'une décision judiciaire : la première propose un avis qu'on peut suivre ou non ; la seconde est un acte d'autorité ».

Néanmoins, puisqu'elle est constituée par plus de trois cents évêques de la même confession, interprètes officiels de la doctrine, il est difficile de ne pas voir dans les décisions issues de ses débats un reflet autorisé de l'Eglise anglicane.

Sans vouloir excuser les prélats de Lambeth de certaines de leurs résolutions, peut-être vaut-il mieux ne pas chercher dans ces défaillances le véritable esprit qui les a animés. Reconnaissons que l'ensemble s'inspire d'un sincère amour des âmes et voyons dans leurs efforts une marque de bonne volonté qui leur attirera les grâces de lumières et de vérité. Beaucoup sont des âmes de bonne foi, qui, très sincèrement, se croient dans la bonne voie essaient d'entraîner les autres à leur suite ? Nous, qui savons leur erreur, nous tâcherons par nos prières, de hâter l'heure où nos frères séparés, reconnaissant la vérité, reviendront à la seule véritable Eglise afin que se réalise plus pleinement le désir du Christ : « un seul bercail et un seul Pasteur ».

J.-M. BUTEL, S. J.

Un écrivain belge : Omer Englebert

Je n'ai jamais rencontré Omer Englebert. Je sais tout simplement qu'il est Ardennais et prêtre. Je suppose qu'il a une quarantaine d'années, car c'est un sage. Il aime l'Ardenne qui illustre ses livres. Cependant, ne cherchez pas des tableaux dans ceux-ci : Omer Englebert s'intéresse exclusivement aux braves gens de son pays. Je me rappelle aussi que notre écrivain disait un soir à la tribune « Le Rouge et le Noir » : *Il y a une chose excellente : le sentiment religieux et mystique tel qu'il a été enseigné et exprimé par Jésus. Il y a une chose nécessaire : l'organisation de ce sentiment. Il y a une chose détestable : l'exploitation, pour des fins temporelles, de ce senti-*

ment spirituel. L'orateur disait encore : *Souvenons-nous du moins cléricale des saints — saint François d'Assise qui aimait les gens, et les bêtes, et les fleurs, et le soleil, sans compter les larrons, les brigands et les pêcheurs... pour les ramener au bien.* L'orateur terminait son discours : *Tâchons d'être des hommes de bonne foi, de bonne volonté et de charité. Ainsi soit-il.* J'ai dit que l'abbé Englebert était un sage : vous n'en doutez plus, et ses livres, dont je vais parler, vous confirmeront cette sagesse. Il y eut autrefois des moines courageux qui passaient leur vie à défricher la terre et à laver la tête aux rois; plus tard, d'audacieux tribuns en froc vitupérèrent les débordements et la cupidité des puissants : ils assurèrent ainsi à la littérature du Moyen âge quelques-uns de ses plus vigoureux pamphlets. D'autres orateurs sacrés revêtirent leurs sermons des larges plis de la grande éloquence. L'abbé Omer Englebert sourit, du matin au soir, d'un bout à l'autre de ses livres, et nous verrons bientôt que les gens aiment l'enseignement aimable de ce sage.

Comment vous parler de l'artiste? Je suis fort embarrassé. Son style n'a pas de relief apparent : il est d'une humilité vraiment pastorale. On croirait entendre un curé qui ne veut pas déconcerter ses ouailles par la recherche des grands mots ou l'élégance de l'accent. On se sent à l'aise : on sait tout de suite que l'auteur est de chez nous, qu'il cause, tout simplement, dans le langage même du pays, découvrant ses exemples autour de lui. Et pourtant cette langue est pure, nue, et sa résonance complète. En lisant notre auteur, on retrouve la forte signification des vieux mots capitaux : substantifs et verbes. Ils peuvent se passer de l'adjectif, ils ignorent les artifices des assemblages romantiques, des effets naturalistes, des laborieuses trouvailles surréalistes. Un homme simple vous parle, entre deux bouffées de tabac, sourit — car il est très malicieux —, vous met la main sur l'épaule, vous prend à témoin, vous dit les paroles les plus sensées qu'on puisse entendre, vous démontre que vous êtes bons — même si vous êtes des mécréants — vous assure que vous pouvez devenir meilleurs encore et se déclare votre ami. Le public l'a compris, car il n'est pas aussi sot qu'on le dit, le public : *La Sagesse du curé Pecquet*, le premier livre de notre auteur, connaît la cent-vingtième édition. Ne nous en étonnons pas, même à propos d'un ouvrage belge : celui-ci était d'une accessibilité et d'un charme peu communs.

Cependant, lorsqu'il parut, les critiques littéraires furent déconcertés. Ce n'était ni un roman, ni un recueil de nouvelles, ni un essai. Mais il réalisait l'intérêt des premiers genres et possédait le poids de l'essai. L'ouvrage était à la fois anecdotique et philosophique : il nous racontait des histoires amusantes et son enseignement était large et sûr. Sa philosophie n'a rebuté personne. De vieux penseurs ont altéré le sens étymologique du mot. Voilà deux mille ans que des philosophes de plus en plus distingués se succèdent sans songer que de pauvres gens ont faim ou meurent sur les champs de bataille. Faut-il vous dire que je ne les aime pas en dépit de leur distinction? Je leur préfère ce brave curé Pecquet, pasteur d'un petit village d'Ardenne, peu conformiste — et ce mot nouveau fera sourire notre curé paysan —, un peu révolutionnaire, de qui les premières préoccupations sont évidemment supramondaines, mais qui n'oublie jamais le pain, le repos, le bonheur terrestre de ses paroissiens. Dans la préface du livre, le Père Martial Lekeux constate, non sans amertume, que le curé Pecquet n'est pas un saint. Le préfacier a le droit d'être plus exigeant que moi — qui ai mal tourné —, mais je dirai que le curé Pecquet est un bien brave homme, donc un saint dans la mesure des misérables possibilités humaines.

Il se trompe parfois, lorsqu'il a le tort de quitter son village de Bétaumont. Il s'avisait, un jour, d'assister à une séance de la Chambre. Il a eu tort, répétons-le. Que venait-il faire dans cette galère? Le Palais de la Nation est une enceinte réservée : il est

impossible à un paysan, fût-il curé, d'apprécier le travail parlementaire. Ce travail échappe à nos sens de profanes et le suffrage universel est d'ailleurs l'argument irréfutable des élus : « Nous sommes ici par votre seule volonté, et vous-même, curé Pecquet, avez voté pour l'un des nôtres ». Or, ce même électeur, entré malencontreusement dans le Palais de la Nation, exerce sa verve paysanne et ardennaise contre les députés, socialistes, catholiques, libéraux. Il ne fait grâce à personne, pas même à ceux qu'il pourrait considérer comme les défenseurs de l'Eglise. Il n'accorde aucun crédit au Parlement. C'est un mauvais citoyen!... Mais, il lui sera beaucoup pardonné parce qu'on doit considérer qu'il s'est égaré dans un milieu où ses forts souliers de rural n'auraient jamais dû le conduire. Il lui sera aussi pardonné parce que, rentré à Bétaumont, le curé Pecquet redevient le pasteur serein de qui la bonté agissante fait d'un village ardennais un coin parfumé du paradis terrestre.

Ici, il est à l'aise, il est très sûr de lui. Il a toutes les audaces et réussit du premier coup. Il serre la main aux mécréants, lave la tête aux fausses dévotes. Il ne le dit pas dans ses mémoires, par modestie, mais ses paroissiens le vénèrent, lui obéissent, il est le conseil et le médecin du village, et, grâce à ses bonnes actions, il est heureux. Un homme heureux! Croyez bien qu'il est difficile d'écrire la vie d'un homme heureux — et de justifier son bonheur. L'abbé Englebert y a réussi. Nous venons de vous donner la recette d'un livre à grand tirage : l'histoire d'un brave homme souriant qui se dépense sans compter, dont l'âme est pure, le cœur chaud, l'esprit fin. Et cet esprit est, de surcroît, éminemment wallon. Je ne songe pas, bien entendu, à résumer ici cet ouvrage séduisant et divers, où le curé Pecquet recopie ses lettres, le canevas de ses sermons et de courtes biographies de saints.

Je voudrais cependant transcrire l'éloge du braconnier « qui passe ordinairement le chasseur en moralité comme en adresse ». Il est vrai que le brave pasteur ne manque jamais de gibier et qu'il le doit peut-être aux braconniers de son village... Je voudrais vous donner la biographie du curé Leclère qui mourut pauvre comme Job, c'est-à-dire comme doit mourir un curé. Je voudrais vous mettre en garde, par la plume de l'abbé Pecquet, contre la fausse dévotion : « ... réciter d'immenses litanies dans des livres pesant deux kilos; égrener des kilomètres de chapelets; porter une douzaine de médailles indulgenciées... », etc. J'aurais voulu insister sur les sermons du curé : « Les pauvres évitent forcément les péchés de paresse, faute de temps, et les péchés coûteux, faute d'argent. Les péchés des petites gens sont souvent de petits péchés. » N'est-ce pas grand comme l'Evangile? J'aurais voulu vous dire comment le curé Pecquet défendait les pauvres filles-mères, vous assurer qu'on peut gagner la sérénité et le Ciel en faisant le bien autour de soi, vous répéter pourquoi *La Sagesse du curé Pecquet* connut la cent-vingtième édition, mais je dois vous parler d'un autre livre de l'auteur : *Minouche*, qui vient de paraître.

Minouche est un ouvrage aussi déconcertant que le précédent. La dédicace d'abord. Je ne voudrais médire de personne, mais, si je ne me trompe, je compte parmi les « dédicataires » au moins deux mécréants... La composition du livre est aussi très diverse. D'abord, l'histoire d'un petit garçon dont l'abbé Englebert fut le précepteur, un petit garçon à la fois candide et précoce. Il m'est impossible de vous donner un aperçu de ces pages amusantes et touchantes, malicieuses et pédagogiques, si j'ose dire. Tout cela est original et neuf. Omer Englebert est le digne neveu du curé Pecquet. Il se surveille, bien entendu, puisqu'il a affaire à un bambin, mais si *Minouche* ne perd pas trop tôt son précepteur, il deviendra un brave homme, éclairé, serviable, intelligent et simple à la fois. *Minouche* vous fera rire et penser.

Omer Englebert nous raconte ensuite sa vie de campagnard.

Il a dû quitter la ville. « *Au fur et à mesure que la Bourse baissait, moi je montais, avoue-t-il. Du second étage, je m'élevais au troisième, pour payer un loyer moins cher. Du troisième, je dus bientôt gagner le quatrième... Arrivé au sixième, j'orça me fut de redescendre et de partir pour la campagne où je me construisis une chaumière...* »

Délicieux! Le grand écrivain américain Henry Thoreau eût aimé cet abbé wallon qui se nomme Omer Englebert. Vous trouverez des perles dans ces souvenirs de campagnard : des histoires de braconniers — décidément, l'auteur les aime beaucoup — de chiens, de chats, une leçon sur l'automobile donnée par un instituteur à ses écoliers ruraux : « *Il y en a beaucoup, parmi ces automobilistes, qui ont un porte-plume réservoir en poche, sans pouvoir s'en servir; et ce n'est pas toujours leur faute s'ils n'ont pu, comme vous, jurer des bienfaits d'une bonne école primaire* ». Voici une autre remarque sur les parvenus : « *Il y a des ingrats qui craignent de se diminuer en avouant que leur père était menuisier et que leur mère épluchait elle-même ses pommes de terre* ». Tout cela est bien sympathique, avouez-le. Respect des siens, de leur obscur effort, respect des humbles besognes, de la simplicité originelle, voilà, certes, un enseignement admirable. Je ne sais s'il fallait être un prêtre pour le développer avec cette malicieuse persévérance, mais seul un paysan pouvait y réussir. Et le prêtre s'appuie sur son mépris des petites vanités quotidiennes pour élargir cet enseignement jusqu'à la vraie philosophie, la science par excellence, lorsqu'elle n'est pas une acrobatie intellectuelle, mais bien la recherche des misères de ce monde et de leurs remèdes.

L'abbé Englebert est un humoriste téméraire. Il consacre la dernière partie de son livre à ses mémoires de la vie littéraire. Je ne l'accompagnerai pas en pays aussi périlleux. Nous autres, hommes de lettres, comme on dit, sommes à la merci de la presse et des critiques. Soyons prudents!... Que notre auteur se débrouille avec ses partenaires, nous le lâcherons ici. Non sans avoir rappelé cependant ce que la littérature belge doit à ce prêtre spirituel et affectueux, à cet artiste plein de bonhomie et de talent. De faux dévots auraient hésité à défendre, comme lui, les pauvres et les errants, à railler les vertus faciles et les défauts des grands de ce monde. On pouvait considérer que cette besogne était réservée aux mécréants et aux pamphlétaires d'extrême-gauche. Le curé Englebert a pris sa plume la plus fine pour devancer les mécréants. Il a rendu un grand service à ses coreligionnaires, à ceux qu'il morigène et à ceux qu'il défend contre la pseudo-civilisation. Il donna à tout le monde un bel exemple de sincérité et de tolérance, sa loyale activité a gagné la sympathie de tous, et son originalité littéraire lui assura dès son premier ouvrage une place — qu'il doit à sa seule simplicité et aux seules vertus de ses histoires —, une place fort enviable parmi nos écrivains — et l'un des plus grands succès de la librairie belge.

JEAN TOUSSEUL.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Lamennais ou le prêtre malgré lui⁽¹⁾

Grenouilles et Cigales

A peine arrivé, il est naturellement emporté dans ce tourbillon de visites, de dîners en ville, d'affaires de toutes sortes dont il gémit mais dont il a besoin de nourrir son inquiétude. Il se lève à 6 heures, se couche à minuit; les migraines reviennent et les angoisses; et plus d'un mois est déjà passé, les feuillets qu'il a livrés à l'imprimerie sont déjà entièrement composés qu'il n'a pas encore terminé son second volume. Il a émigré à Passy, qui n'était alors qu'un jardin plein d'arbres et d'oiseaux, y a loué un petit appartement rue Vineuse, avec l'intention bien arrêtée de ne descendre vers Paris que le dimanche pour y voir ses amis. Le dernier chapitre est achevé à la fin d'avril; mais le livre étant un peu mince, il compte l'étoffer d'une grosse préface où, à la leur des événements qui viennent d'ensanglanter le Trône, il montrera le vrai visage de cette philosophie du siècle que ses sectateurs ont le front d'appeler le règne de la raison.

Vitrolles, qui a l'oreille de Monsieur, le tient régulièrement au courant des menées du Pavillon de Marsan pour faire lâcher à Decazes son portefeuille souillé du sang de saint Louis. Le Roi pleure, gémit, tempore, s'indigne. Mais les jours du favori sont comptés. On parle déjà de rappeler le duc de Richelieu. La droite tient assidûment ses conciles sous la lampe fumeuse du salon de M. Piet, et Chateaubriand, qui y brûle d'entrer au pouvoir mais entend bien qu'on vienne le supplier de l'accepter, emploie toutes les complications de sa coquetterie à pousser ses clients Villèle et Corbière qui, en revanche, feignent de croire à son désintéressement, bien décidés à le laisser à terre, une fois qu'il les aura mis en selle.

Mais qu'importent ces petites intrigues! L'heure qui sonne peut être décisive pour la Monarchie. Le nouveau ministre Richelieu ayant rétabli la censure, le *Conservateur* a préféré disparaître. Mais Genoude vient de fonder le *Défenseur* que patronne Bonald. Lamennais se croit obligé d'y rappeler à la Couronne les devoirs de sa charge et le respect de ses droits

« On doit le dire, les souverains ont trop espéré jusqu'à présent séparer leur cause de celle de Dieu. En renonçant à cette grande alliance, ils ont cru qu'ils résisteraient plus aisément à leurs ennemis. Au lieu d'élever en haut leurs regards, ils ont résolu de *baïsser les yeux vers la terre* (Ps. XVI), sur cette terre chancelante qui ne peut plus porter un trône. Dès lors, il leur a fallu discuter leurs droits devenus incertains. On leur a demandé de qui ils tenaient le pouvoir et à quels titres. Qu'a-t-on répondu? L'Europe le sait. Jouets de l'homme aussitôt qu'ils ont cessé de relever du ciel, contraints de négocier, de transiger avec le peuple, ils ont mis leur autorité et leur vie même en arbitrage, heureux d'être tolérés comme ils toléraient Dieu. Qu'ils l'apprennent enfin! Point de christianisme, point de rois. Le sceptre, c'est la croix. Qu'elle règne sur les peuples et ils régneront eux-mêmes. »

Puis, rassemblant tous ses griefs contre la Restauration : « Depuis quatre ans, la religion de l'Etat est opprimée en France. Qu'a fait pour elle l'ancien ministre? Ou plutôt, que n'a-t-il pas fait contre elle? Salariant les factieux des débris de l'Eglise, chaque jour il démolissait ce que Bonaparte même avait conservé. N'avons-nous pas vu l'épiscopat près de s'éteindre? La piété du roi a provisoirement arrêté les progrès de la destruction. Mais le nombre de sièges qu'il était indispensable d'augmenter est demeuré le même, malgré le traité le plus solennel; mais les écoles ecclésiastiques désignées à repeupler le sanctuaire n'ont pas cessé d'être en butte aux persécutions de l'Université; mais en même temps que l'on consacrait l'athéisme politique par les lois et par des arrêts de tribunaux, une administration jalouse envahissait de toutes parts la juridiction spirituelle, commandait l'enseignement, réglait la discipline et se faisait un jeu cruel de tourmenter la conscience des prêtres. Chose sans exemple, l'autorité établie pour maintenir l'ordre public semblait regarder comme un devoir de protéger contre la religion l'impiété des mourants, le duel et le suicide.

(1) Voir la *Revue catholique* des 3 et 10 avril 1931.

Au nom de l'humanité, elle demandait à des ministres de paix de tolérer l'effusion du sang, et au nom d'une loi athée, elle lui ordonnait de bénir le crime.

Lorsque cet article parvient au Comité de censure, son examen échoit à un certain abbé d'Andrezel, polygraphe médiocre mais non dénué d'intrigue, qui a réussi à se faire nommer inspecteur de l'Université et professeur à la Faculté de théologie de Paris. La page accusatrice lui paraît trop injurieuse pour l'Etat et il en exige la suppression. Lamennais s'y refuse; il publiera l'article en brochure en y ajoutant des réflexions où il ne ménagera pas l'abbé; et le 4 mai, les abonnés du *Défenseur* reçoivent, plié dans leur journal, un petit pamphlet intitulé : *La Censure et l'Université*, ... « où il y a des gens qui n'aiment pas qu'on trouble la sécurité des institutions dont ils sont membres, c'est un genre de fidélité. Quelque funestes que soient ces institutions, ils ne souffriront pas qu'on les attaque, de peur de se montrer ingrats. Défendez la religion, vous disent-ils froidement, mais respectez l'Université qui détruit en France la religion, en desséchant les racines du sacerdoce. Nous avons rencontré quelques-uns de ces hommes invariables dans leur attachement aux places qu'ils ont une fois occupées; tendrement dévoués à eux-mêmes d'abord, puis à tout ce qu'on veut, même à la religion, pourvu qu'elle n'exige pas des choses impossibles, par exemple, qu'on lui laisse les moyens de se perpétuer; de ces hommes qui, dans leur tranquille bienveillance pour l'Eglise, ne peuvent pas comprendre qu'elle se plaigne, quand ils sont contents. Et qu'un de ces hommes soit prêtre, nous ne l'assurons pas, ce n'est qu'un on-dit ».

Ayant ainsi vidé son carquois, Lamennais, encore une fois las de Paris, quitte son appartement de Passy et comme la Chénaié a besoin de réparations et est en ce moment en proie aux ouvriers, c'est à Saint-Brieuc, auprès de son frère, qu'il s'en va terminer sa préface, tandis qu'il écoute à travers les lettres de Vitrolles le bruit d'orage qui gronde autour du Trône.

La loi du double vote agite les cafés et les salons, où les passions, aigries par les journaux et attisées par les sociétés secrètes, achèvent de séparer la France en deux camps irréconciliables. Chaque jour, depuis l'ouverture des débats, étudiants et bourgeois se pressent à aux portes du Palais Bourbon en criant : *Vive la Charte*; des acclamations s'élèvent de la foule lorsqu'on voit la chaise à porteur de M. de Chauvelin conduire à la Chambre, malgré son impotence, le député de l'opposition.

Au début de juin, les manifestations de la rue organisées par les *Amis de la Vérité* se multiplient et s'exaspèrent; à la Chambre, les moindres répressions de la troupe sont grossies démesurément. Des cuirassiers ayant brisé les vitres d'une boutique avec leurs sabres, un député crie pathétiquement « le sang coule depuis huit jours ! » et le banquier Laffitte, qui s'entend déjà à nourrir l'agitation dans la presse et dans les faubourgs, tourne la tête du côté du Palais Royal. Enfin le coup de feu d'un soldat de la garde couche sur le sol le jeune étudiant en droit Lallemand; grimpée sur ce cadavre, l'opposition libérale va pouvoir sonner le rappel des forces révolutionnaires.

Le jour des funérailles de la victime, place Louis XV, une foule immense massée sur les terrasses des Tuileries et sous le ministère de la Marine, ne cesse de crier : *Vive la Charte* ! La Charbonnerie, récemment importée de Naples, s'efforce de rallier tous les mécontents, du demi-solde désœuvré à l'étudiant exalté. Mais il ne suffit pas aux futurs bénéficiaires de la Révolution de lancer à l'assaut la jeunesse des écoles et les militaires en disponibilité, il faut que le vrai peuple verse aussi son sang pour qu'il croie que tout ce tapage est fait pour lui; et son indifférence déconcerte les meneurs du jeu. « Trois heures, dit M. de Lacretelle, membre de l'Académie française, en tirant sa montre, 3 heures et les faubourgs n'arrivent pas ! » Le mieux est d'aller les chercher; le cortège hurlant se dirige vers le faubourg Saint-Antoine et ramène quelques blouses aux cris de « Aux Tuileries ! » Mais le soir, la pluie qui se met à tomber en torrents, disperse les héros de la Liberté...

« Avant quinze jours, écrit Lamennais à Vitrolle, cette espérance libérale deviendra un crime des royalistes. »

Il apprend que, comme toujours, le gouvernement laissant les meneurs tranquilles, s'est borné à de vaines et anodines répressions policières de quelques comparses. « Le gouvernement est là, s'écrie-t-il, pliant le genou devant la Révolution et la suppliant de ne pas se fâcher ! En vérité, c'est miraculeux ! » Et remontant

à l'origine de cette humiliante faiblesse, il note avec mélancolie : « La preuve que les rois ne comprennent absolument rien à tout ce qui se passe, c'est qu'ils ne combattent partout que les effets et jamais les causes. Ils opposent des soldats à des doctrines; ils jettent des pierres contre le vent au lieu de former des abris... »

Cependant le 7 juillet 1820, le second volume paraissait enfin.

* * *

Qu'apportait donc de si hardi ce livre qui allait tant faire couler d'encre ? Une critique véhémement, non pas certes de la raison en elle-même, mais de la raison telle que la philosophie moderne l'a mutilée, en l'isolant du témoignage universel. Ainsi atrophiée, elle ne peut que vouer l'homme au désespoir et à la folie en ne lui montrant partout que son néant. En somme, il reprenait le procès de Descartes qu'un Bossuet et un Pascal avaient déjà ouvert, le premier en prophétisant « un grand combat contre l'Eglise sous le nom de philosophie cartésienne », le second en déclarant qu'il ne pouvait pardonner à Descartes d'avoir voulu se passer de Dieu et en le jugeant « inutile et incertain ».

Mais la mode avait été la plus forte et dans le clergé même et dans les séminaires, la fragile évidence cartésienne avait peu à peu remplacé comme critère de la certitude le réalisme ontologique des vieux scolastiques. Lamennais, avec une grande force, venait établir que persister à vouloir fonder la certitude par cette méthode, c'était perdre d'avance la partie et livrer la place au scepticisme, car notre raison enfermée en elle-même et réduite à ses seules ruminations (« Je ne veux même pas savoir s'il y a eu des hommes avant moi », avait dit Descartes), non seulement ne peut rien affirmer de certain en dehors d'elle, mais ne peut même pas connaître la réalité de sa propre action : la seule apologétique efficace consistait donc à confondre cette raison superbe par ses propres armes et à la mettre en face des ruines qu'elle n'a cessé d'amonceler depuis qu'elle a voulu s'affranchir de l'autorité divine qui, elle, est la seule raison qui ne puisse ni se tromper ni nous tromper. Nous ne saurions la contredire sans verser dans le délire, car elle est la Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde; elle est la Parole même de Dieu, celle qui prononce un *Fiat* éternel devant l'Ordre qu'elle a établi. Engendrée de l'Etre même, elle lui est semblable, étant la Splendeur de sa substance, comme parle saint Paul. Depuis le Paradis où elle enseignait Adam, elle n'a pas cessé d'instruire les hommes qui se sont transmis ce discours fidèle de génération en génération et l'ont nommé Tradition. On la retrouve pure ou viciee dans toutes les religions, toutes les coutumes des Anciens, parce qu'il n'y a qu'une seule raison dont les témoignages unanimes de l'histoire, les cris suppliants des peuples, la fumée des sacrifices montant de toutes les contrées de la Terre s'accordent à proclamer l'universalité et que le christianisme manifeste dans toute sa plénitude. Lamennais annonçait un troisième livre qui développerait ces conclusions.

En donnant à certains termes plus de précision doctrinale, saint Augustin aurait pu tirer à lui ce platonisme chrétien que déjà Bonald avait remis en honneur; mais les verges de l'abbé de Lamennais avaient cinglé bien des reins, et bien de ses victimes à qui la peau cuisait encore brûlaient de trouver dans la thèse de leur bourreau une exagération téméraire, une expression équivoque, qui leur permettait de courir sus à l'hérétique. Il y en avait d'autres qui s'accommodaient fort bien à débiter un vague compromis entre leur foi et le rationalisme de leur siècle; rien n'était plus simple à leurs yeux que d'aller à Dieu; l'orgueil seul pouvait nous détourner de lui. On priait pour les incréants comme pour les perdifs Juifs, le Vendredi-Saint, en bénissant Dieu de n'être pas du nombre de ces réprouvés et l'on continuait à débiter le même peloton, laissant à Dieu le soin de se débrouiller entre sa Miséricorde et sa Justice. Tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Soudain Lamennais venait frapper du doigt la chaire où ils étaient confortablement installés; rongée depuis longtemps par les termites, elle s'écroulait en poussière, les entraînant dans sa chute. Le Crucifix, croyaient-ils, couvrirait suffisamment leur dialectique inefficace et Lamennais leur montrait avec ce sourire de mépris qui les faisait grincer de rage le Crucifix resté seul debout à les considérer piteusement accroupis au milieu des plâtras.

Le mot d'ordre est aussitôt donné. Parti de la grande aumônerie, où l'abbé Feutrier, vicaire général, fait la pluie et le beau temps, il se répand des sacristies dans les salons. On chuchote entre

intimes que c'est bien dommage qu'un aussi grand talent n'ait pas fait davantage de théologie; ce volume là ne vaut pas le premier; l'auteur n'est en somme qu'un autodidacte qui n'est pas compétent dans ces matières. Le bon Joubert, qui a bien retenu sa leçon, mande à M^{me} de Vintimille : « On m'écrit que l'abbé de Lamennais est fort blâmé à Saint-Sulpice où l'on trouve, avec raison, qu'en détruisant les fondements de toute certitude humaine pour ne laisser d'autre appui que l'autorité, il détruit l'autorité même. Il a eu tort de ne pas les consulter avant de publier son livre ».

On rapporte que Mgr de Quélen a jugé sévèrement l'ouvrage. Le bon abbé Carron, inquiet de toutes ces rumeurs, lui écrira une lettre alarmée. Quant à l'abbé Clauzel de Montals, il n'hésite pas à lui déclarer qu'« il n'y a qu'un cri contre cette doctrine qui renverse et perd tout »; de tous les coins de la terre on lui adresse des injures anonymes ou signées; en Angleterre, on le traite d'âne et de tigre. Teyssyre est mort et n'est plus là pour le défendre.

Quant à lui, il est à cent lieues de Paris. Revenu de Saint-Brieuc dans la Chênaie, il s'enivre des psaumes et des prophètes, écoutant le fracas des peuples qui se brisent contre Dieu, et il ne cesse de crier de toutes ses forces le message qu'il ne peut pas taire, dût-il offenser toutes les puissances de ce monde et gêner tous les calculs des prudents. « Il n'y a qu'une erreur dans le monde : la Souveraineté de l'homme, et qu'un crime : la révolte contre Dieu. » « Je sais bien que je dérange les idées d'un grand nombre, répond-il tranquillement à l'abbé Clauzel, mais quel mal si elles étaient effectivement mal arrangées? C'est ce que je soutiens. Quand nous aurons dit nos raisons de part et d'autre, le temps jugera et tout sera fini. J'ai vu dans les dernières années beaucoup d'incrédulités, et plusieurs l'étaient devenus en lisant les apologistes ordinaires de la religion. Ceux-ci surtout m'ont forcé de recourir au principe que vous jugez insoutenable, et tous se sont rendus aux preuves qui s'en déduisent. » A l'abbé Carron, il déclara bientôt : « Si on rejette les principes que j'ai exposés, je ne vois aucun moyen de défendre solidement la religion, aucune objection décisive aux objections des incrédules de notre temps ». Et très calme, il attend l'assaut de l'ennemi.

L'abbé de Feletz ouvre le feu dans le *Journal des Débats*, mais ce n'est encore qu'un feu d'artifice. Selon la consigne donnée, Lamennais y fait figure de sceptique qui lâche toutes les preuves traditionnelles de la certitude pour la seule preuve de l'autorité.

La *Quotidienne* à son tour, par la plume de Laurentie, découvre dans l'*Essai* des doctrines contraires à celles des grands métaphysiciens qui avaient jusqu'ici illustré l'école française; la *Gazette de France* utilise pour les mêmes critiques un certain abbé Cottret, directeur du Petit Séminaire Saint-Nicolas, qui enseigne à la Sorbonne et est, par conséquent, partisan du monopole universitaire. Enfin, un abbé Rattier, évêque du *Spectateur*, reprend l'antienne dans le *Drapeau blanc* et accuse Lamennais de faire de l'homme un automate.

« Allez votre chemin sans faire attention aux cigales », lui conseillent Joseph de Maistre et Bonald, auparavant « laissez coasser les grenouilles ». C'est ce qu'il fait, abandonnant à ses partisans le soin de disputer avec ces bestioles. Saint-Victor fonce sur elles avec de grands moulins de bras et d'énormes éclats de rire; un brave vicaire de Lunéville, l'abbé Rohrbacher, sa sacoche bourrée de gros bon sens, seul Alsacien, entre au milieu de leur bruyant concile et les écrase sous ses larges semelles.

Enfin Bonald intervient lui-même, tenant à couvrir de son nom celui qu'à bon droit il peut reconnaître pour son disciple. Il tentera d'expliquer aux détracteurs de l'*Essai* que cette raison générale à laquelle ils veulent, à toutes forces, donner un sens hérétique « n'est, au fond, qu'une explication et application positive d'un axiome aussi ancien que le monde et vrai quand on le renferme dans de justes bornes : *Vox populi, vox Dei* ».

C'est sur ces justes bornes si judicieusement signalées par Bonald que les théologiens de Sorbonne eussent dû éveiller l'attention de Lamennais. Dans son désir passionné d'unité, l'apologiste ne distinguait pas assez nettement ce qu'il appelait indifféremment, tradition, sens commun, autorité, raison générale, de la notion surnaturelle de la foi. « La véritable philosophie, pensait-il, n'est que la Religion. » Il était sans doute bien près de verser dans un naturalisme transcendantal des plus périlleux pour une imagination de sa sorte. Mais au lieu d'éveiller charitablement son attention sur cet écueil, ses adversaires l'accusaient d'instaurer le scepticisme universel en montrant l'impuissance de la raison, ce qui

était absurde et ne devait avoir comme résultat que de le pousser sur sa propre pente.

L'article si pondéré de Bonald ne désarme pas la critique, d'autant que l'auteur de la *Législation primitive* est, lui aussi, suspect à Saint-Sulpice et que M. Boyer a éveillé la méfiance de ses élèves à son endroit. Mais il reste un adversaire de taille et toujours respecté. Aussi un abbé Rattier se bornant à une prudente réserve se permet seulement d'avancer, dans le *Drapeau blanc*, qu'un ouvrage d'une importance comme celle de l'*Essai* ne devrait pas avoir besoin d'être expliqué. S'il est obscur, c'est que les preuves qu'il apporte sont incertaines et fausses; et, triomphant, le docteur Pancrace entonne l'hymne facile de cette Raison abstraite, qui jamais égarée par les passions ou seulement l'ignorance, peut, sans le secours d'aucune autorité, connaître infailliblement le vrai.

Lamennais est las d'aussi grossières controverses.

D'un bien autre poids lui apparaît le jugement de Maistre, lequel voit bien « quelques véritables difficultés à échapper aux attaques par la raison universelle et lui fait remarquer que le traité du docteur Huet sur la *Faiblesse de l'Esprit humain* alarme plusieurs docteurs » mais Lamennais, comme Pascal, pense qu'on ne peut combattre les incrédules que par leurs propres armes. « Il ne faut pas qu'on s'y trompe à Rome, écrit-il à l'auteur du *Pape* : leur méthode traditionnelle où tout se prouve par des faits et des autorités est sans doute parfaite aussi, et l'on ne peut ni ne doit l'abandonner, mais elle ne suffit pas parce qu'on ne la comprend plus. Depuis que la Raison est souveraine, il faut aller droit à elle, la saisir sur le trône et la forcer, sous peine de mort, de se prosterner devant la Raison de Dieu. »

A quel Maistre répond, l'avant-veille de sa mort, ces lignes remplies d'une crainte prophétique : « Vous voulez saisir la Raison sur son trône et la forcer de faire une belle révérence, mais avec quelles mains saisissez-vous cette insolente? Avec celles de l'autorité, sans doute, je n'en connais pas d'autres que nous puissions employer, nous voilà donc à Rome, réduits au système romain et à ses mêmes arguments qui ne vous semblent plus rien... Prenez garde, Monsieur l'Abbé, allons doucement, j'ai peur et c'est tout ce que je puis dire ».

Néanmoins, sur le désir de Lamennais, il demandera pour son second volume l'examen des théologiens romains. Sans l'attendre, Lamennais ne résiste pas au désir de fermer d'avance la bouche à tous ses détracteurs en rédigeant une copieuse *Défense de l'Essai*, cependant qu'en même temps, il écrit à l'abbé Carron : « Si le jugement de Rome m'est favorable, je m'en réjouirai à cause de la religion. S'il m'est désavantageux, j'en serai ravi pour moi-même. Décidé dans ce cas à ne plus écrire, je serai l'homme du monde le plus heureux, car je pourrai en conscience jouir du repos qui est, à mon avis, le seul bien ici-bas ».

Comme toujours, à peine s'est-il mis au travail que le désir de revenir à Paris l'a repris. D'abord, il brûle d'observer de plus près les tenants et aboutissants de la cabale qui ne cesse de grossir contre lui et qui ne répugne à aucun recroqué.

(La *Gazette de France* n'a-t-elle pas recommandé, d'accord pour une fois avec le *Constitutionnel*, un misérable essai de réfutation d'un ancien prêtre assermenté, nommé Bellogou qui végète pour le moment comme secrétaire du sous-préfet de Béziers?) Ensuite, il y a Vitrolles qui le harcèle pour qu'il vienne soutenir près de lui le bon combat : les nouvelles élections ont bien renforcé le parti royaliste, mais hélas, il se révèle à la fois fanatique et mesquin, exigeant et craintif. « Ils attaqueront le ministère par de petits mécontentements, de la mauvaise humeur, le harcèleront à coups d'épingles et ne sauront jamais lui donner un coup de poignard. Ils le pinceront; l'irriteront sans aucun avantage; et remarquez que c'est cette conduite qui a fait accuser la Chambre de 1815 de violence et qui a exaspéré contre elle le Roi, une grande partie de l'opinion publique et les étrangers alors si puissants chez nous; c'est ce que je crains encore. »

Il y a enfin Saint-Victor qui lui fait miroiter une affaire de librairie, très sûre naturellement, la *Librairie classique élémentaire*, où les gains que lui a procurés la vente de l'*Essai* trouveront un emploi fructueux.

À la fin de janvier, Lamennais repart de Saint-Brieuc où il est revenu de la Chênaie depuis novembre.

Il sera à Paris depuis deux mois à peine qu'il verra le bon abbé Carron expirer dans ses bras, laissant ses pauvres Feuillantines toutes désespérées de la mort de leur père. Féli ne nous a rien

laissé voir de sa correspondance, de l'ébranlement que dût causer en lui la mort de ce saint prêtre dont le souvenir était si intimement mêlé à la crise spirituelle la plus affreuse de sa vie. Voici plus d'un an, sauf en de rares lignes, toujours brèves, qu'il ne se répand plus en gémissements sur lui-même; le prophète a dévoré en lui le rêveur et il ne songe plus qu'à dénoncer le mensonge qui l'entoure, d'autant plus excité à fonder sur ses adversaires qu'il les sent plus redoutés sous tous les masques dévots dont ils couvrent leur haine.

Une étrange annonce où la perfidie est soigneusement enduite de miel clérical a paru dans la *Gazette de France* et le *Drapeau blanc* : « Nous savons déjà que M. l'abbé de Lamennais en créant une certaine autorité générale, s'était forgé à lui-même des idées très particulières qui ont affligé sincèrement les amis de la religion, et des saines doctrines de la morale et de la politique... Serait-il bien vrai que cet écrivain d'un talent distingué ait dit : « La nature nous ordonne de douter de tout ? Où était Dieu dans votre cœur avant qu'on nous l'eût nommé... » ? Et les *serait-il bien vrai* papelards continuent, avançant des monstruosité fabriquées avec des phrases tronquées ou appliquées à contre sens. La note révélait qu'un certain M. Jondot allait établir la preuve de ces extravagances menaisiennes dans un *Antipyrhionien* qui allait paraître sous peu.

Aussitôt, par une lettre au *Drapeau blanc*, le comte O'Mahony relève vertement la manœuvre; Saint-Victor, dans le *Défenseur*, retrousse ses manches et boxe comme il convient le nommé Jondot ainsi que le rédacteur anonyme de l'entrefilet, Martinville, le directeur du *Drapeau blanc* répond naturellement que ces lignes ont été insérées à son insu sous la rubrique des annonces marchandes; mais quelques semaines après, le 23 mars, le même journal reprend son papelard pour apprendre à ses lecteurs que l'*Antipyrhionien* a paru. « Les deux auteurs, disait la note, sont des hommes dignes de la plus haute estime. » Le 31 mars, le *Journal des Débats* entraînait dans le concert.

Ce Jondot était un folliculaire besogneux, vaniteux et brouillon, non sans esprit, mais de l'espèce bouffonne. Il affectait de prendre avec Lamennais un ton plaisantin pour lui attribuer les théories subversives que l'apologiste se proposait précisément de combattre. Soudain, au beau milieu de ses pirouettes, il s'arrêtait, sortait un papier chiffonné de sa poche et récitait une leçon suspecte, comme si de l'entourage de feu Teyssyre, des indiscretions se fussent échappées, on y apercevait un écho indécent des troubles de conscience que l'ancien pénitent de l'abbé Carron venait d'éprouver : « Chez M. de Lamennais, énonçait gravement ce pitre, il n'est point question d'obéissance et nous verrons qu'il ne s'incline pas comme les saints, qu'il n'est pas aussi respectueux dans son amour. Les désirs et les anxiétés de cet homme s'accroissent au lieu de s'apaiser. Las, il veut encore vivre de sa vie propre et non de la vie spirituelle. » Cet étourdi qui comprend tout de travers n'a pu, tout seul, pénétrer si avant dans l'âme de son antagoniste; aussi bien ce style sévère n'est pas de sa manière. Dans sa piquette arrosée d'eau, une main plus experte a dû verser ce poison...

Aussi bien des plumes royalistes ne rougiront point de prendre au sérieux cette diatribe et le *Drapeau blanc*, sous la signature d' Ω (la fin de tout, probablement) saura surpasser en hypocrisie le *Constitutionnel* lui-même qui s'afflige en vrai Tartuffe du prétendu scepticisme de Lamennais.

Coincidence savoureuse : on croit reconnaître dans cet anonyme la même plume qui a libellé l'extravagante annonce. Mettant Lamennais sur le même rang qu'un Jondot (deux écrivains, dit-il, qui ont droit à l'estime et à la considération publique) ce clerc masqué se propose de clore ce débat en montrant que l'erreur menaisienne est d'avoir voulu ne considérer dans l'homme que le ver de terre, alors qu'il est le roi de la nature. Non, l'homme n'est pas si noir, ni si méchant, ni si débile que le peint M. de Lamennais, et le théologien anonyme n'a qu'à se regarder dans la gla et pour avoir la meilleure opinion de l'animal raisonnable.

Cette bassesse indigné Lamennais; il ne peut comprendre l'obstination du clergé à défendre cet Homme fabriqué par la raison des philosophes, aussi éloigné de l'Homme réel que le canard de Vaucanson du palmipède de nos basses-cours. Comment ne s'aperçoivent-ils pas que c'est en son nom que la Révolution s'élève contre le Trône et ébranle toute l'Europe? Comment ne voient-ils pas que cette philosophie est devenue, comme il l'a démontré dans la préface de son second volume, « une véritable religion secrète qui se révèle par le meurtre? Elle se développe, elle a ses

dogmes, ses mystères, ses prophéties mêmes et ses miracles; elle a son culte avec ses prêtres, ses missions; et ses sectateurs se flattent de les substituer à tous les autres ».

Mais à quoi bon descendre à leur répondre? Pour lui il monte toujours; il écrit une troisième partie où il va citer à sa barre toutes les religions, toutes les coutumes des peuples, recueillant partout une seule foi, un seul amour, un seul Dieu, démontrant avec Joseph de Maistre que : « tout ce qu'il y avait de général dans le paganisme était vrai, que tout ce qu'il y avait de faux n'était que des superstitions locales ou des erreurs de la raison particulière ». Ainsi s'élève-t-il dans son char de feu, laissant la doublure de son manteau à Rohrbacher et son bâton à Saint-Victor pour en frapper les dos des imbéciles...

En juin, sa *Défense* sort des presses; il l'a envoyée aussitôt, sur le conseil de l'abbé de Sambucy, parent de Bonald, au P. Orioli, consultant de la Congrégation de l'Index qui la traduira en italien. Dans ces deux cents pages un peu hâtives, il n'épargne personne; et en dépit des avertissements de Maistre, avec un air de véritable défi, ce n'est plus seulement le philosophisme qu'il accuse mais toute philosophie.

A l'entendre, dès qu'elle paraît, en Grèce aussi bien qu'à Rome, la décadence des cités commence; Philippe ou Arminius sont aux portes. Il salue l'époque des invasions barbares où, si les arts et les lettres se taisent, du moins la foi rayonne. Quand Aristote nous revient d'Orient par le canal des Arabes, aussitôt les disputes renaissent, enfantées par « les absurdités innombrables de la philosophie péripatéticienne ».

Pauvre Féli! Il n'a pas exorcisé Jean-Jacques et l'on dirait qu'il se précipite, de gaieté de cœur, dans le piège que lui tendent ses adversaires! De la meilleure foi du monde il s'imagine que le salut de l'Eglise exige ce sauvage anathème à la raison humaine et il ne reconnaît pas au milieu des furies qui l'entraînent son Ennemi taciturne et patient qui, les yeux au ciel, la tête couverte de cendres, faisant tous les gestes du prophète inspiré, mène le jeu...

ROBERT VALLERY-RADOT.

(A suivre.)

Les livres et la vie

Evocations⁽¹⁾

Bergson... Péguy... Alain... Barrès..., pour nous qui ne fûmes pas témoins de leur première prise sur les âmes, ces noms représentaient des œuvres, de lointains visages, des ombres. Si nous sentions leur commune grandeur et cet appel de leur influence au temps de leur maturité, ils n'en étaient pas moins de l'histoire. Nous étions nés dans une époque où (sauf peut-être celui d'Alain) leurs noms n'étaient guère prononcés que pour des hommages posthumes. Nous savions que de les connaître devait être une très grande grâce. Flamme fugitive, un jour brillantes d'un éclat dont nous devinions l'intensité, elles s'étaient éteintes sous nos yeux... Et ceux-là mêmes qui, parmi nous, cherchaient à entendre leurs voix et à ressaisir l'élan secret de leur apport, demeuraient conscients de l'abîme qui nous sépare de leur vie. Une intime vibration manquait, le grave accent d'une parole connue pour qu'ils nous fussent des présences. Nous savions bien que les noms bruyants qu'on prononçait comme ceux des maîtres du jour, tomberaient, soudain, dans le silence des œuvres que n'animent pas de vraies douleurs et de vraies joies; « de l'autre côté de la rive » des mots éparés nous parvenaient où nous discernions un sens personnel et fécond. Un jour, peut-être, le charme de l'après-guerre rompu, le dialogue reprendrait avec ces jeunes morts qui gardent l'ardent visage des vies disparues avant d'avoir donné leur mesure. Voici que des signes certains nous avertissaient que

(1) HENRI MASSIS. — *Evocations*, (Plon).

sans doute le temps était proche où nous pourrions retrouver le contact par delà l'oubli et les tombes ; et c'est le moment, le moment précis, pathétique où Massis nous tend ces *Evocations*. Ils ne sont plus pour nous de l'histoire, leurs visages nous apparaissent avec ces traits que ne retient que quiconque a vraiment aimé. Ce n'est plus un écho lointain, une trace morte, mais une présence qui se révèle. Dans le silence où nous étions, ce sont leurs voix qui, soudain, s'élèvent, portées par celle d'un survivant.

Qu'on me permette d'évoquer cela... De plus près qu'un autre, peut-être, j'ai assisté à la naissance et à l'accroissement de ce livre, je l'ai découvert page à page à mesure qu'il était écrit. Une grande aventure se levait. Au ton d'une simple lecture, à cette brève flamme du regard, au geste rapide, parfois esquissé, comme pour masquer une émotion forte, je sentais combien tout ce passé qu'il rappelait était vivant, actif dans l'âme d'Henri Massis. Ces souvenirs, écrits dans le mouvement même de la vie, jour après jour, comme on arrache quelque chose de soi chaque fois qu'on parle d'ombres aimées, ne pouvaient qu'être un livre vivant.

A les relire, l'impression s'accroît encore, d'une atmosphère que ne peut rendre que celui qui l'a respirée. Je me souviens de certaine nuit de la fin mars où je frappais à la porte d'Henri Massis pour prendre la « dernière copie »... c'était la mort de Charles Demange qui se trouvait, cette fois, rapportée. Dans le silence des premières heures du matin, des phrases dites d'une voix sourde, doucement contenue, s'élevaient dans la pièce noire plus qu'un fantôme, un jeune être, surgissant, debout, tout pâle déjà des promesses prochaines de la mort : « son fier visage, les lèvres, le menton tétu, le nez hardi aux ailes frémissantes, l'orbite creuse, les yeux froids, nets comme deux pierres dures sous le front haut levé et qui soudain luisaient comme des astres... » : le neveu de Maurice Barrès. Une minute comme celle-là s'imprime à jamais dans une âme, on en porte toute sa vie le don secret et comme la blessure. Il semble qu'on plonge par delà la mort vers des rivages disparus... Qu'on m'excuse d'en rappeler ici l'ardeur singulière, peut-être cette simple impression permettra-t-elle de saisir mieux que par une impossible analyse tout ce que ce livre mêle de vie, d'accent personnel, de puissance et d'amitié. Ce ne sont plus seulement des idées, des inclinations qui s'incarnent sous la plume d'Henri Massis et prennent un sens et une forme, ce sont des hommes, des rencontres, des conflits vivants et soudains. Ce livre est plus qu'une confession, il est l'écho d'une fidélité. Pour les bien voir, ces maîtres maintenant partis loin de nous ou ces amis presque tous saisis par l'absence, Henri Massis a dû les aimer. Il ne sera plus permis maintenant de composer un visage dur à l'auteur de *Jugements*. Il sait suivre la pente d'une âme, partager sa grave aventure, compatir à ses douleurs d'homme. C'est toute une époque, tout un âge qui se lève ainsi devant nous. Des gestes notés, des paroles, nous disent souvent plus que des œuvres. Ce n'est point ici du roman, mais une histoire qui vainc l'histoire, des mémoires où l'auteur s'engage, une chronique de ses recherches, de ses joies, de ses amitiés et des appels qu'ont jetés en lui des disparitions éternelles, la mort des hommes. L'art y acquiert une qualité particulière qui est celle même des rares œuvres où se joignent la vie et l'espoir.

* * *

Il faudrait retracer les grandes lignes de l'aventure intellectuelle et morale de *Ceux de 14...* pour donner une idée complète de la richesse humaine de ces *Evocations*. Les chapitres en sont d'une extrême diversité. Un art souple, sensible, fidèle, une phrase que parcourt sans cesse un beau et noble feu du cœur, traduisent les nuances des âmes, la variété des situations. Des fantômes se lèvent, marchent, parlent, livrent le secret de leurs livres et de leurs

actions. Des scènes parfois, prises au sommet de leur acuité dramatique comme dans les anciennes tragédies, rapprochent les hommes qui apparaissent jusqu'ici à l'horizon comme des flammes... C'est le départ de Psichari pour le désert, sa rencontre avec Charles Demange, c'est le calvaire de Maurice Barrès suivant le cercueil de son neveu, c'est la découverte de l'humble boutique de Péguy, dressée au cœur du Quartier Latin comme un poste de commandement...

Un don frappe au premier abord quiconque lit ces souvenirs vivants : Henri Massis possède, comme les grands romanciers, de don d'imposer l'existence aux ombres passées dans l'univers infra-humain. Ses portraits de Barrès, de Péguy, de Frédéric Rauls, d'Henri Franck, sont parmi les plus frémissants que nous ayons jamais pu lire sous la plume d'un mémorialiste. M. Edmond Jaloux a raison qui voit sous cette œuvre d'histoire une sorte de chant lyrique. Il faut dire plus : c'est un drame. Sous le hasard apparent des scènes, une unité puissante compose les passions diverses en une seule action collective. Ce qu'est une génération, ce contact de maîtres communs, ces essais d'aventures pareilles, ces échos, ces angoisses, ces redressements semblables qui lui façonnent un visage... on sait désormais ce que c'est. Henri Massis nous l'a montré. Non pas qu'il faille voir dans ce livre le dessein d'un enseignement. Si une leçon, un appel s'y trouvent, c'est simplement parce qu'il est vrai, parce que les faits, les âmes d'alors comportaient eux-mêmes cette leçon. Henri Massis suit leur mouvement propre avec une sorte de tendresse intellectuelle qui lui fait percevoir et retenir les accents les plus singuliers. Chaque figure garde sa forme propre dans ces *Evocations* fidèles. Il semble même, qu'à certaines pages du livre, on entende le son des voix, on distingue l'éclat du regard. Il n'est pas jusqu'au respect du mystère des âmes, au sens des régions ignorées que l'homme à peine s'avoue à soi-même, qui n'apporte ici un élément de pathétique et de vérité. Rarement peintre s'est fait plus docile, critique plus tendre.

Le livre garde néanmoins une unité particulière, l'unité même de la vie. Les faits s'y répondent, la secrète parole des hommes, le message de leur douleur, si personnels qu'ils puissent paraître, font une harmonie frémissante. Sans cesse l'auteur intervient ; non pour infléchir les valeurs ou travestir les témoignages, mais pour aller chercher en eux ce qu'ils recèlent de plus véridique, le nœud secret qui les fonde et qui les explique. Une sympathie qui ne va jamais à la complicité : voilà l'apport d'Henri Massis ; son livre a cette fidélité de l'affection, ce grave accent de l'estime qui explique toujours par le haut des démarches et des propos. Aussi cette peinture d'un passé où nous sommes encore engagés est-elle l'appel le plus vivant qu'aient jamais pu entendre les générations d'après-guerre, appel non plus théorique et vain, mais tout mêlé de chair et de vie, tout surgissant de paroles actuelles, de correspondances merveilleuses.

C'est par là que je voudrais conclure ce trop bref et hâtif article ; le dernier livre d'Henri Massis ne restitue pas seulement une atmosphère et des visages ; une sorte d'incantation profonde, d'accent souterrain, mystérieux, s'impose à qui suit son mouvement ; il fait penser mais de ces pensées si intenses qu'elles partent des confins du rêve et des plus durs désirs du cœur. N'est-ce pas là un pays sans nom?... Silhouette pâle du petit Frank qui vouliez vous consumer « comme un feu de joie sur un carrefour » n'êtes-vous pas la figure ardente de tout ce qui sommeille en nous de noblesse et de vérité, n'êtes-vous pas, touché par des doigts qui savent rendre votre visage, la meilleure part de notre jeunesse?... A plus d'un tournant de ce livre une haute puissance vous saisit... ces corps, ces âmes... passés un jour sur une terre pénible... ne sont-ils pas placés désormais dans un monde qui ne passe pas?... N'est-ce pas la réussite suprême de ce témoignage de Massis que

de fixer, avec les traits éternels de toute jeunesse, de la nôtre, de celle de demain, ceux qui lui furent des camarades, des compagnons, des amis, des frères?... Voilà les voix que nous connaissions, les paroles que nous attendions, les gestes qu'appelaient nos gestes... le pays où nous voulions vivre. Beaucoup de ces climats fraternels nous parviennent par delà la tombe. Il nous suffit qu'Henri Massis demeure vivant parmi nous comme leur symbole, leur présence et leur prolongement. Il n'est pas un livre paru depuis dix ans qui puisse toucher pareillement et de si près les tout jeunes hommes.

JEAN MAXENCE.

Saint Pierre

*Saint Pierre, par quels détours
Providentiels, au cours
De tes longs voyages,
As-tu pu, Dieu sait comment,
Visiter nos bourgs flamands
Et nos bons villages?*

*Tout en parle : les clochers,
La mémoire des bergers,
La ronde enfantine;
— Ainsi quand, les soirs de juin,
Sont passés les chars, le join
Pend aux haies d'épine... —*

*Les contes d'avant jadis,
Les coutumes et les diis
Du riant folklore,
Ton nom, au pays d'Escaut,
Comme un clair coquelicot,
Ils le font éclore.*

*Ta fête, au milieu de l'an,
Dans les travaux accablants
Est la douce halte :
Le fermier juge de l'œil
Le lin souple, et son orgueil
Dans l'espoir s'exalte.*

*Or, la veille, épanouis
Par la plaine où croît la nuit,
Montent et rougeoient,
— Incendie aux horizons! —
Dans un cercle de chansons,
De grands jeux de joie!*

*Voilà : c'est qu'il t'aime bien,
Notre vieux pays chrétien
Planté de chapelles,
Toi, le Saint gardien des clés
Sur qui Dieu voulut fonder
L'Eglise éternelle.*

*Ton histoire, comme elle est
Narrée au Saint Livre, plaît*

*A sa foi sans faille :
Cet amour si véhément
Qui conçoit le dévouement
Comme une bataille,*

*Ce regard où l'âme luit,
Et ce geste prompt qui suit
La promptie pensée,
Ce cœur chaud, ces grands serments,
... Cette faute d'un moment
Longuement pleurée...*

*Nous te savons gré surtout
D'être un homme comme nous,
Toi, le grand Apôtre,
Avec juste ce qu'il faut
De faiblesse et de défauts
Tout pareils aux nôtres...*

*Le chemin peut être long
Qui mène au Ciel, et de plomb
La paix qu'on y porte,
Malgré fatigue et dégoût
On va, — te sachant au bout
Pour ouvrir la Porte!*

CAMILLE MELLOY.

Le retour à Rome, via New-York

C'est à dessein que j'ai choisi, pour rédiger ces pages, le cadre paisible d'un coin de province française. Au moment de présenter un livre qui foule aux pieds l'idole moderne, la Machine, et qui semble mépriser les merveilleuses conquêtes de la science, j'ai senti le besoin de me réfugier auprès d'une tranquille cité de chez nous, afin de me mettre en garde contre tout excès d'appréciation, fatal, lorsqu'on a l'audace de mesurer le siècle où l'on vit, dont on vit, pour lequel on vit. Les difficultés surgissent à chaque pas : les mirages d'un avenir doré ou des fades et faciles nostalgies vous font côtoyer l'abîme. J'ai voulu mettre d'abord mon jugement en équilibre avant d'essayer le résumé synthétique de quelques réflexions qui ne sont pas d'hier, mais que la *Révolte de l'Artisan* (1) me force à extérioriser.

J'ai donc été l'hôte d'une solide maison de pierre, enfoncée dans la terre, et précédée de trois marronniers dont les bourgeons avaient éclaté la veille de mon arrivée : derrière elle, quelques vastes cerisiers dont le soleil couchant transformait les fleurs juvéniles en perles roses. Au fond, un court de tennis limitant le jardin potager. Absolument rien d'un parc prétentieux. Nous sommes en ville, tout proche d'une mairie toute neuve, de style classique.

La maison, bâtie par le père du propriétaire actuel, possède le « confort » : salle de bain, gaz, électricité, chauffage central, téléphone : mais huit enfants (dont quatre jeunes filles aux cheveux coupés courts, à l'exemple de la maman) se réunissent chaque soir autour des parents et des domestiques pour la prière en commun. La T. S. F. apporte les nouvelles du monde entier, mais il y a,

(1) *La Révolte de l'Artisan* par ERNEST DAQUANNO, dont la traduction française paraîtra bientôt aux Editions du Dauphin à Paris.

à l'honneur, un piano, des violons, des voix vivantes. On y danse, à certains jours de fête, des fox-trots et des tangos qu'une aïeule de septante-quatre ans contemple avec indulgence, environnée de quarante-quatre enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. A droite du jardin s'ouvre une cave artistement et savamment constituée par d'excellents beaujolais.

Eh bien ! j'ai trouvé ici le thème que je cherchais : la réconciliation du cœur humain avec l'extraordinaire époque de la machine. La ville est petite, mais elle possède ses traditions, elle est vivante, d'une vie supérieure où le machinisme ne semble utilisé qu'en vue d'une existence spirituelle plus noble.

Je ne suis guère habile : voilà que je vous livre déjà ma conclusion !

Mais procédons par ordre.

Des deux côtés des Alpes, il s'est levé presque en même temps (avec toutefois une priorité d'un an en faveur de l'essayiste italien), une vigoureuse protestation contre l'« américanisme » et le règne féroce de la vitesse. Georges Duhamel, en France, Ernesto Daquanno, en Italie, ont décrit chacun avec un talent très différent — et très personnel — quelques « scènes de la vie future » qui, sur bien des points de l'Europe, sont autant de scènes de la vie présente. Tous deux, Duhamel, encore plus que Daquanno, ont accablé les U. S. A. et les machines, les rendant responsables du matérialisme qui caractérise notre XX^e siècle à l'approche de son âge mûr.

Il est de mode que les gens d'Europe découvrent périodiquement l'Amérique : depuis la *Démocratie en Amérique*, de M. De Tocqueville, jusqu'aux *Etats-Unis*, d'André Siegfried et aux *Champions du Monde*, de Paul Morand, les découvreurs sont légions, et nous n'aurions garde d'oublier *Outre-Mer*, de Paul Bourget, ni l'ironique et profond Boni de Castellane.

Qu'on les loue ou qu'on les blâme, on traite les Américains comme une race autochtone, comme une civilisation originale, nées et développées hors de la souche européenne. Là git, à mon avis, l'erreur.

Les Américains sont les fils authentiques et légitimes de l'Europe. Leur civilisation est fille de notre cerveau subtil ou dévoyé. On le rappelait récemment à la Sorbonne : le chef du futurisme, notre ami F. T. Marinetti, célébrait avec une juste fierté les lettres de noblesse de la Machine, enfant de prédilection de Léonard de Vinci. Et quant à cette âpreté dans la conquête des biens de ce monde, il ne faudrait pas remonter bien haut dans l'histoire de France pour retrouver le père du mot d'ordre des U. S. A. : « Enrichissez-vous ! ». C'était sous le règne du bon roi Louis-Philippe, à l'époque de la grande industrie naissante, lorsque les ouvriers travaillaient douze et quatorze heures par jour et que le repos dominical représentait aux yeux d'une bourgeoisie aveuglée par l'égoïsme, une effrayante perturbation révolutionnaire. On ne songeait pas alors à incriminer le « matérialisme » américain.

Le mal était en nous avant de traverser l'océan.

Au lendemain de la guerre, accablés sous l'anarchie universelle, des Européens découragés se mirent à rêver à de fabuleuses sagesse orientales. Kayserling et Romain Rolland invoquèrent l'enseignement de l'Asie mystérieuse pour guérir une Europe malade de ses propres erreurs. Cependant que d'autres dénonçaient avec véhémence les maux dont nous menaçait ce même Orient. — A ceux qui s'effrayaient du péril exotique, nous rappellerons deux livres dont notre prime jeunesse se délectait : *l'Invasion jaune* et *l'Invasion noire*, du capitaine Danrit. Or le colonel Driant ne fut tué ni par des Noirs, ni par des Jaunes, mais par des Blancs, des Européens, des chrétiens, comme lui. Et si la France n'a pas été davantage encore éprouvée, c'est parce qu'elle

a dû faire appel aux Noirs de Mangin et aux Hindous de l'Angleterre. Il est dur de le rappeler, mais les dents de la vérité sont de diamant.

Ainsi donc depuis le début du siècle, nous oscillons, suivant nos humeurs ou la mode, entre la supériorité des races anglo-saxonnes et le matérialisme américain, entre la sagesse et le danger qui vient d'Orient.

Or, ni l'Orient, ni la Machine, ne sont coupables des déviations de nos mœurs propres. Le mal est essentiellement en nous-mêmes, Européens. « Lors donc qu'on songe à la défense de l'Occident, c'est, à proprement parler, protéger l'Occident contre les conséquences de ses propres errements. Avant d'accuser l'Asiatisme (ou maintenant l'Amérique), confessons-nous de nos propres infidélités et des enseignements pervers que nous avons donnés et que nous continuons à donner à l'Orient. Les chaînes dont l'Orient se prépare à nous charger ont été forgées en Occident. » Nous écrivions ces lignes en 1924. Nous n'avons pas changé d'avis.

L'Asie, comme l'Amérique, nous renvoie nos propres créations et nous sommes épouvantés à leur vue : Sont-ce là nos célèbres principes de civilisation démocratique et de progrès matériel, orgueil des banquets officiels de nos sous-préfectures ? Ils nous apparaissent odieux et nous cherchons anxieusement une arme contre les monstres océaniques.

La fameuse exclamation — une lapalissade — de M. Paul Valéry : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles ! », a fait fortune. Certes, il n'a répété qu'une chose bien redite. Mais si l'homme sait depuis longtemps que ses civilisations sont fragiles, il n'avait jamais aussi bien senti la précarité de la civilisation dans laquelle il baigne et qu'il s'imagine immortelle.

Duhamel comme Daquanno, esprits supérieurs, ne croient pas à cette immortalité. Voyant au contraire dépérir notre civilisation de ses propres folies, ils proposent, en paradoxe, des solutions extrêmes : Duhamel condamne l'automobile, Daquanno aspire après la lampe à huile.

Ne soyons pas aussi déraisonnables. L'auto est une invention ravissante, à condition de conserver l'usage d'aller généralement à pied pour parcourir trois cents mètres et de ne pas demander au boulevard parisien tracé pour la flânerie de servir de piste d'essai à l'ensemble de la production de Citroën, Ford et Peugeot réunis. L'électricité est une fée de perpétuelle jeunesse, mais ne lui laissons pas le droit de nous asservir, toute femme qu'elle soit !

Le retour à la primauté de l'esprit, tel est le vrai remède. Après avoir poussé jusqu'aux extravagances de New-York, effrayée de la tyrannie des nouveaux dieux, Progrès et Machine, molochs de la liberté et de la dignité humaines, la vieille Europe, plutôt que de périr sous les coups des propres enfants de son intelligence, aura-t-elle le courage de retourner sur ses pas et de revenir à Rome, au centre de ses destinées spirituelles, à l'éminent valeur de la personne humaine ? Elle est prise dans ses propres excès : industrie à outrance, entraînant l'abandon de la terre, précurseur des déchéances physiques et morales, — progrès terribles des inventions modernes qui menacent de la tuer, — matérialisme des masses qui voile la vue des cieus.

Récemment, au Club du Faubourg, de Paris, M. P. P. Painlevé, ancien président du Conseil, ancien ministre de la Guerre et de l'Air, exaltait la gloire de l'aviation — en termes qui manquaient d'ailleurs d'envolée — et tâchait de rassurer son auditoire de la Salle Wagram sur les dangers possibles de destruction des capitales par les machines de l'air. Il se fit doucereux et optimiste, et pacifiste. Peine perdue : après lui, sept aviateurs et constructeurs d'avions et non des moindres, Costes, Assolant, Lotti, Bréguet, Carlier, etc., lui infligèrent un démenti cruel qu'essaya en vain

d'amortir M^{me} la comtesse de Noailles par la lecture d'un poème pacifiste. L'aviation, lui répondirent ces hommes de l'art, a fait de tels progrès que l'anéantissement d'une ville comme Paris demeure dans les calamités probables. Nous n'aurions d'autre ressource de défense ou de vengeance que la destruction parallèle de Londres, Rome ou Berlin.

Voulez-vous me dire en quoi l'Amérique et l'Asie seraient-elles responsables d'une telle hécatombe européenne? Leur unique espoir à ces chevaliers de l'air est que les peuples, épouvantés de l'aventure, renonceraient spontanément à faire usage de l'aviation comme arme de guerre! Illusions illustres!

Moins hasardée peut-être est la solution préconisée en mars dernier par un groupe d'intellectuels latins réunis par le *Comité France-Italie* : « Contre l'aveuglement ou les confusions de l'esprit, contre le dessèchement ou les mutilations de l'âme, contre les forces dévoyées qui s'attaquent à notre commun patrimoine, nous sommes ici prêts à nous ressaisir. Nous sommes prêts à leur opposer l'action civilisatrice de la clarté qui est une vertu de l'esprit, la force pénétrante de l'amour du prochain, qui est le propre de la noblesse d'âme, le bon service, qui, à son point de perfection efficace, est un art ». Comme on le voit, nous sommes très loin de l'Amérique, nous sommes à Paris, sur la voie romaine.

Mais n'abandonnons pas les Machines le long du chemin parcouru. Conservons-les. Elles sont utiles, nécessaires. Mais ne soyons plus leur esclave. Ne les déifions pas, et à travers elles, l'homme, esclave-roi. Elles sont nos filles, et non pas nos maîtresses. Que l'homme n'abdique pas devant elles ni l'usage de ses mains, ni l'usage de son cœur. C'est la vieille formule du travail français, la tradition de l'Humanisme, l'essence de la révolution nationale italienne d'aujourd'hui.

L'Artisanat et le retour à la Terre, qui, d'ailleurs, demeurent à l'état de simples logomachies, ont trouvé sur la péninsule romaine la magnificence de la vie. Le remède profond au déséquilibre dit « américain », un seul chef de peuple l'a compris : le vaste élan d'un retour au sol. M. Mussolini a eu le courage d'en faire la base spirituelle aussi bien qu'économique de son gouvernement. Et nous, Français, dont la terre généreuse pourrait nourrir cent millions d'enfants, souvenons-nous de la parole de Mistral : « Toujours sa dure mamelle à l'olivier donnera l'huile fine ».

Mais il s'agit ici d'artisanat. Au moment de quitter la douce retraite que je m'étais imposée, voici que nous parvient la nouvelle de la première Foire artisanale tenue à Florence, mère des artisans italiens. Elle a été inaugurée par S. Exc. M. Bottai, ministre des Corporations, c'est-à-dire à la fois, ministre du Travail, de la Prévoyance sociale, du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie, coordonnés par une pensée unique : l'harmonie des classes sociales et des énergies physiques et morales dans l'intérêt supérieur, spirituel, de la nation, M. Bottai fut ministre à vingt-huit ou vingt-neuf ans : il est ministre depuis six ans. Il incarne, plus que tout autre collaborateur de M. Mussolini, l'originalité de la révolution nationale fasciste, fondée sur la propriété privée, sur la famille, cellule sociale, sur la patrie, sur la religion, principes souverains de Rome.

Je ne pouvais mieux présenter le livre de M. Daquanno, révolte de l'artisan contre notre civilisation dévoyée, qu'en montrant le remède en train d'opérer la guérison de son pays natal.

Du discours de S. Exc. M. Bottai, nous retiendrons que sur 731,047 entreprises de production que compte l'Italie, 691,751, soit 94.57 %, sont de nature artisanale, de caractère domestique et familial. En cette terre privilégiée, l'artisanat a survécu au développement de la grande industrie, assurant à l'économie italienne une valeur morale supérieure à la valeur économique — très précaire — représentée ailleurs par l'usine aux milliers d'ouvriers.

Cette valeur recevra bientôt une reconnaissance légale puisque l'artisanat — patrimoine familial — va être reconnu comme un « bien de famille », inaliénable et insaisissable.

Et par l'imagination, nous nous sommes transporté sur les bords de l'Arno, le long du *Ponte Vecchio*. Nous avons rencontré Daquanno et parcouru avec lui ces pavillons des *Parterre*, de San Carlo, riches des créations personnelles des artisans de Faenza, Malnata, Subiaco, Salerno, Modena et Siena, cités privilégiées de l'Ombrie, jusqu'aux envois lointains de Trieste et de Cagliari.

Journées lumineuses où la sage révolte de l'artisan nous apparut proche du triomphe...

Que son livre parfois amer et sarcastique, soit pourtant un cri d'optimisme, et qu'il apporte avec lui le secret de la paix humaine, c'est-à-dire le retour à Rome, après l'extravagante aventure qui, en un siècle, nous a conduit jusqu'à l'abîme que symbolise le nom de New-York.

PHILIPPE DE ZARA.

Villefranche-sur-Saône, avril 1931.

Léon Bloy et le nœud de sa vie et de son œuvre

...L'année 1877 est climatique et fatidique pour Bloy.

D'abord, il perd ses parents, qui meurent désespérés à son sujet. Il s'accusera (le *Désespéré* en fait foi) d'avoir « tué » son père de chagrin et torturé sa mère.

Il fait, en 1877 encore, la première de deux tentatives vaines pour entrer à la Trappe de Soligny, dans l'Orne. (La seconde date de 1878.)

Il rencontre, toujours en 1877, l'abbé Tardif de Moidrey (peut-être chez Barbey d'Aurevilly). Par ce prêtre plein de zèle pour la Sainte Vierge, auquel bientôt une profonde amitié le lie, et dont il déclarait « avoir beaucoup reçu », (notamment en ce qui concerne la scrutation du Livre Saint), il entre en contact avec l'apparition de Notre-Dame de la Salette. Il ne pensera plus, désormais, avoir rien de mieux à faire que de se constituer l'écho des effrayantes menaces proférées par « Celle qui pleure », au nom de son Fils irrité, du haut de la Sainte Montagne du Dauphiné.

Pour la désolation de Bloy, l'abbé Tardif de Moidrey, qui était fortuné et qui avait cru découvrir en lui le magnifique porte-parole dont il avait besoin pour son œuvre, mourra inopinément en 1879, à la Salette même, et au jour même de l'anniversaire de l'Apparition, en la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs. « Ainsi disparut — nous dit M^{me} Bloy (1) — cette grande figure qui eut une influence prépondérante sur la vocation de Léon Bloy... Il lui léguait la flamme dont il avait été consumé jusqu'à en mourir : son zèle pour l'honneur de la Sainte Vierge et sa colère contre les mauvais pasteurs. » Son meilleur appui disparaissait, au terme de quinze longues années douloureusement passées à chercher sa voie. Il ressentit très cruellement cette perte, qui le laissait sans ressources, sans direction, désemparé...

Mais l'événement capital de 1877, c'est la conjonction du destin de Bloy avec celui d'une « étrange fille » (2), très fruste, — « une voyante illettrée », a-t-il dit dans le *Désespéré*, — donée, selon lui toujours, d'un don prodigieux d'élévation spirituelle. Bloy la tient, en effet, pour une mystique authentique. Il regarde cette fille, qu'il aime d'un amour exalté et qu'il a retirée de la boue (et lui-même avec elle), « à peu près comme une prophétesse », — ce sont ses termes encore, dans le même ouvrage. Elle s'appelait Anne-Marie Roulet, et il en fera la « Véronique » du *Désespéré* et la « Clotilde » de la *Femme pauvre*, livres qui sont l'un et l'autre essentiellement autobiographiques, principalement le *Désespéré*

(1) Préface au *Symbolisme de l'Apparition*, p. 14. Paris, Librairie Lemer-
cier, 5, place Victor-Hugo, 1925.

(2) Léon Bloy, lettre à Hello, Mercredi saint 1880. (Voir l'ouvrage de
M. H. Colleye dont je parle ci-après, p. 172).

Sur tout ce qui touche à Anne-Marie. — hormis l'histoire très brève, et encore transposée et voilée du *Désespéré*, — Bloy a toujours été d'une réserve très grande, même avec ses amis les plus intimes. Ce qui a été livré de plus explicite au public, après sa mort, on le trouve dans les *Lettres à sa fiancée* (publiées en 1923 par M^{me} Bloy elle-même), et dans un ouvrage paru à la fin de 1930, *L'Âme de Léon Bloy, la Genèse du Désespéré, Véronique, la Salette*, qui renferme un apport documentaire essentiel et indispensable, actuellement, pour la connaissance et la compréhension de Léon Bloy, et que l'auteur, un écrivain belge, M. Hubert Colleye, épris de l'œuvre de Bloy, a pu écrire grâce aux documents nombreux et précieux que M^{me} Bloy lui avait amicalement confiés (1).

« J'ai connu — lisons-nous dans les *Lettres à sa fiancée* — une très pauvre fille — Véronique — dénuée de science autant qu'on peut l'être, mais dont le cœur flamboyait comme toutes les étoiles des constellations. Elle ne savait rien, excepté son propre néant et l'obéissance irraisonnée telle que l'exige le pur amour. A cause de cela, elle fut élevée à la contemplation de la gloire de Dieu et reçut des lumières si grandes que je ne puis y penser sans mourir d'admiration et d'effroi (2). »

Bloy, après sa conversion, avait demandé, à beaucoup souffrir pour la gloire de Dieu et pour le salut de ses frères. « Si vous devez écrire sur moi, — me disait-il un jour, — il est bon que vous sachiez quel est le secret de toute ma vie. » Et il me fit relire le paragraphe du *Mendiant ingrat*, daté du 24 mai 1895 :

« 24. — J'ai fort pensé à cette chose de mon passé lointain : la prière obstinée que je faisais tous les jours, pendant des heures et pendant des mois, il y a beaucoup plus de vingt ans, offrant pour mes amis J.-B., d'A..., Georges L... et Victor L..., — les seuls, alors, et qui tous trois m'ont abandonné, — ce que je pouvais avoir de plus précieux. Pour l'amour de leurs âmes, je demandais de souffrir démesurément, d'être suffoqué de douleur, piétiné par les démons, méconnu par ceux même pour qui je me sacrifiais. Prière admirablement exaucée. »

« Je n'avais que ces trois êtres (dont Barbey) pour amis — continuait-il en me parlant. C'est donc pour eux que je voulais me dévouer. Mais Dieu a accepté le sacrifice pour beaucoup d'autres qui se trouvaient derrière eux. C'était surtout à Saint-Sulpice, dans la chapelle du Sacré-Cœur, que j'ai tant prié pour obtenir cela... »

« Il m'est impossible de demander quoi que ce soit sans faire de moi une cible, sans offrir de payer — a-t-il remarqué ailleurs. Ainsi s'explique le bagne immense de ma vie, depuis environ trente ans. Pensée qui me console et qui me fait peur. » (*L'Inventable*, p. 103.)

Ce n'est que dans la suite qu'Anne-Marie vint se greffer sur son holocauste, et c'est pourquoi il fallait parler d'abord de celui-ci, comme le fait Bloy lui-même, quand il entretient sa fiancée de cette période de sa vie intime :

« Tu sais, ma bien-aimée, qu'autrefois, il y a beaucoup d'années, j'ai demandé pendant de longs mois d'avoir beaucoup à souffrir pour la gloire du Seigneur. Mes prières presque continuelles furent

(1) Éditeur : Desclée, De Brouwer et C^{ie}, Paris.

On regrette cependant : 1° que l'auteur n'ait pas donné à son ouvrage un caractère nettement et exclusivement historique, en s'effaçant lui-même complètement, quitte à exprimer ailleurs ses sentiments personnels à l'égard de Bloy; 2° qu'il n'ait pas inventorié et recensé rigoureusement des innombrables manuscrits, « ces brouillons », « ces morceaux de correspondance » (p. 14) qu'il a eus entre les mains; cet inventaire serait précieux pour les futurs historiens de Bloy; 3° qu'il n'ait pas expliqué avec toutes les précisions nécessaires, pourquoi, selon lui qui a vu de près ce fonds, « l'histoire détaillée et fouillée de Bloy est encore impossible à écrire », et, subsidiairement jusqu'où elle peut au moins être esquissée, entreprise possible puisque lui-même a tenté — et très suffisamment réussi — de « jalonner de quelques flambeaux cette route très obscure du début » (mais jalonneur ne suffit pas); 4° et enfin, que, tel quel, son livre taise si souvent des références que l'on souhaiterait connaître, et contienne même des erreurs et des négligences aussi choquantes que celles-ci, retenues simplement à titre d'exemples :

P. 135, nous lisons : « Nous le trouvons à partir du 1^{er} mai (1877) incorporé à l'Administration des Chemins de fer ». Laquelle? — Il s'agit du « Nord ».

Plus loin (p. 157), dans la lettre de démission de Bloy datée du 3 juin 1878, Bloy parle de « dix-huit mois » de service. Or, du 1^{er} mai 1877 au 3 juin 1878, il ne s'est écoulé que treize mois. Faut-il reporter la date d'incorporation cinq mois plus haut?

Page 136, M. Colleye, revenant en arrière, cite une lettre de Bloy à Paul Bourget, datée du 10 février 1877; et à la page 137, il continue ainsi : « Un mois plus tard, en septembre... ».

(2) *Lettres à sa fiancée*, p. 47.

si ardentes, si passionnées, que je ne pourrais t'en donner une idée exacte. Je t'ai déjà raconté cela et je te demande pardon d'y revenir. Mais, crois-moi, c'est de tous les événements de ma vie le seul qui puisse l'expliquer (1). Dieu, qui nous connaît parfaitement, écoute nos prières avec bonté et il nous donne non pas ce que nous lui demandons, mais ce qu'il nous faut (2). Cette pensée doit être le principe de toute résignation chrétienne. Je lui demandais de me faire souffrir pour mes frères et pour Lui-même dans mon corps et dans mon âme. Mais je pensais à des souffrances très nobles et très pures, qui, je le vois bien aujourd'hui, eussent encore été de la joie. Je ne pensais pas à cette souffrance infernale qu'il m'a envoyée et qui consistait à se retirer en apparence de moi, à m'abandonner sans défense au milieu de mes cruels ennemis. Lorsque je reçus le dépôt de cet être prodigieux que j'ai nommé Véronique, je me crus exaucé, ayant beaucoup à souffrir chaque jour par l'angoisse continuelle d'une pauvreté extrême dont il me fallait préserver ce vase de louanges infinies. Mais, en même temps, j'avais des révélations, des joies célestes que les anges eussent enviées. Ce n'était donc pas encore la vraie souffrance. Mais lorsque Dieu vint me reprendre ce qu'il m'avait fait l'honneur de me confier, je connus enfin ce que c'est que d'être vraiment malheureux!

« Imagine un superbe oiseau, accoutumé de planer dans le bleu des cieux, à se baigner dans les rayons brûlants du soleil, à qui, tout à coup, on couperait les ailes pour l'enfermer dans une cave ténébreuse où il lui faudrait ramper en compagnie des plus dégoûtants reptiles.

« Il n'y a que toi, Jeanne, qui puisse bien me comprendre, parce que tu es envoyée pour cela, parce que je t'ai beaucoup dit et parce que tu m'aimes. Ayant été visiblement créé pour chercher la Femme, ayant reçu à ce sujet des lumières exceptionnelles et me voyant soudainement privé de ces lumières, destitué de toute joie, de toute prière, me sentant désormais tout seul, tout faible et abandonné d'une manière infinie, l'impulsion de ma nature a continué pourtant et je me suis éperdument acharné à la poursuite de l'amour. Ah! Celui qui m'a créé, Celui-là seul peut savoir combien je suis fait pour l'amour et ce que j'ai pu souffrir en le cherchant dans les ténèbres. Mes expériences ont été épouvantables. Mon âme était si noire et si désolée qu'on aurait cru, vraiment, que mon approche donnait le mal de la mort! Je t'ai parlé d'une pauvre jeune femme d'une beauté touchante qui m'a aimé jusqu'à la mort et quelle mort! Celle que je raconte dans mon livre en me l'attribuant à moi-même. Elle devint ma maîtresse, l'infortunée! et presque aussitôt je compris que je m'étais trompé, qu'elle n'était pas celle que j'avais cherchée et ce fut l'enfer. La malheureuse victime lut dans mon âme et en mourut de désespoir, le cœur plein de moi, avec la douceur d'un agneau qu'une brute égorge dans un abattoir.

« Ce qui se passa dans mon âme à cette époque ne peut être exprimé par aucune littérature. Le *Désespéré* n'en est qu'une bien faible traduction. J'ai dû faire pitié à toutes les intelligences des Cieux et il m'en restera toute ma vie un fonds de tristesse que ton amour seul, ma chère élue, pourrait adoucir.

« Je te demande pardon, Jeanne, de ces tristes confidences, mais notre amour est arrivé à un point tel qu'il faut que tout soit dit entre nous. Ta lettre d'hier soir et ta lettre de ce matin m'ont décidé à t'écrire ainsi que je le fais. Si tu ne connais pas tout mon mal, comment pourrais-tu me soigner et me guérir? Songe qu'après ces épouvantables douleurs, ayant le cœur en lambeaux et me faisant horreur à moi-même, j'ai continué à chercher. Ce mot-là dit tout.

« Aujourd'hui, mon amour, je ne cherche plus. Mais le sang de mon âme est sorti par tant de blessures que je n'ai presque plus de force et qu'il faudrait que ma délivrance complète arrive bientôt (3). »

* * *

La perte d'Anne-Marie, Bloy l'a appelée « la catastrophe horrible », « le coup de tonnerre qui fut l'immense malheur de sa vie » (*idem*, pp. 127 et 26). Il avait reçu d'elle — et c'est là, avec le sacrifice de sa vie si généreusement consenti, le nœud même de son existence — la communication d'un « secret » que Bloy n'a jamais révélé à personne, et l'assurance qu'il avait une mission

(1) Souligné par moi.

(2) Souligné par Bloy.

(3) *Lettres à sa fiancée*, pp. 128-129-130.

extraordinaire à remplir, que le martyr devait couronner et qui avait trait « à la mise en œuvre du prochain triomphe de la Justice ».

« Il me fut imposé — lisons-nous encore dans les *Lettres à sa fiancée* (p. 25) — d'être le dépositaire et le confident d'un secret inouï que je ne puis communiquer à personne, — fardeau écrasant, épouvantable, qui m'a souvent jeté par terre ivre de douleur et suant la mort. »

Dans le *Mendiant ingrat* (16 janvier 1895), écrivant au dédicataire du *Désespéré*, Louis Montchal, il lui dit : « Ma très profonde et très inébranlable conviction, c'est que je suis réservé pour être le témoin de Dieu, l'ami très sûr du Dieu des pauvres et des opprimés, lorsque l'heure sera venue, et que rien ne prévaudra contre cet appel. J'ai l'incomparable et miraculeux honneur d'être nécessaire à celui qui n'a besoin de personne, et j'ai été *sale*, de douleur pour un long voyage. »

« La littérature, pour laquelle je ne vis pas, et qui n'est pas mon objet, m'apparaît, depuis longtemps, comme un instrument quelconque de mon supplice en attendant que vienne mon jour... »

Ce n'est pas, toutefois, sans une anxiété torturante et sans un débat poignant — il est bon de le savoir — que Léon Bloy avait accepté ce dépôt et cette mission.

« Comme il avait tiré la pécheresse de son péché, — raconte Hubert Colleye dans l'ouvrage précité (1), — voici que la pénitente l'arrachait à son tour aux mesquineries du combat terrestre pour le précipiter en plein zèle de la gloire de Dieu. Recru de douleurs, excédé d'insuccès, la tête rompue par la cruauté du présent et l'effroi de l'avenir, il en vint, comme sa compagne très chère, à se scandaliser des lenteurs de la procédure divine. Le Règne de Dieu n'arrivait pas vite. Les signes pourtant se multipliaient. Anne-Marie, éclairée d'invisibles lueurs, les précisait avec une étrange insistance. Elle parut bientôt douée d'un don de seconde vue qui jeta Bloy dans des perplexités terribles... »

« Je suis à peu près fou, écrit-il à Ernest Hello le Mercredi saint 1880. Je ne retrouve plus mes idées à la même place et je me vois emporté dans le courant de vos *désirs* avec une violence telle qu'il m'est devenu tout à fait impossible de penser à autre chose... Je me traîne aux pieds de tous les saints pour leur demander du secours, pour les supplier au nom de Jésus crucifié de me *délivrer si je suis en proie à l'illusion* (2)... Elle m'a dit tant de choses inintelligibles pour la plupart que je ne sais comment vous les redire... Depuis le 19, fête de saint Joseph, je peux dire que d'après les manières de voir ordinaires, elle est complètement folle. Elle croit que nous touchons aux plus prodigieux événements, que Jésus crucifié depuis tant de siècles ne peut plus attendre que quelques jours et qu'Elle son libérateur va venir pour le détacher de la croix et pour être le Précurseur du Saint-Esprit. Elle dit que cette fois c'est Elle qui viendra dans l'esprit et la vertu de Jean. Avant-hier, dimanche des Rameaux, elle m'a dit avec plus de force que jamais qu'elle ne croyait pas que la *Semaine sainte* passât sans quelque chose d'extraordinaire ou bien qu'elle était trompée comme jamais créature de Dieu n'aurait pu l'être. *Enfin, elle m'a dit une dernière chose qui m'a produit l'effet d'un baume délicieux sur une blessure* (3). Elle s'est déterminée à faire connaître tout son état à ce prêtre de la rue d'Ulm qui l'avait déjà confessée et qui avait manifesté une sorte de répugnance pour ces sortes d'illuminations. Cette fois, il a écouté avec une profonde attention et lui a donné l'ordre formel de demander à Notre-Seigneur, en vertu de la sainte obéissance, un signe sensible et absolument évident de la vérité de tout cela. Voilà où nous en sommes. Je l'ai vue, hier matin, mardi. Elle est toujours dans les mêmes sentiments; suivant elle, nous serions à la dernière extrémité de tout ce que nous voulons voir finir et la revanche serait dans quelques jours. Vous seriez, vous, sur le point de revenir et nous ferions ensemble de grandes choses??? (4) »

(1) P. 170.

(2) Souligné par moi.

Rapprochons ce passage du *Désespéré* (chap. LXV) : « Toutefois, en ce qui le concernait personnellement, le confident ébloui gardait une réserve austère, qui le rendait sourd-muet aux ouvertures amphibologiques semblables à celles qui venaient de lui être faites, sous la forme captieuse d'une interrogation pleine d'innocence, mais pouvant, après tout, émaner indifféremment de n'importe quel abîme. »

(3) Souligné par moi. On voit ici quel cas Bloy faisait, dans un pareil moment, de l'intervention et du contrôle du prêtre.

(4) *Op. cit.*, pp. 170 à 173.

« Le signe fut-il obtenu? — continue M. Colleye. On se doute que non. Et Bloy en éprouva une indescriptible amertume. Il lui sembla que tout croulait autour de lui. La fête du Patronage de saint Joseph passa comme avait passé la fête du 19 mars, sans laisser de trace sensible. L'âme de Bloy connut l'ironie du désespoir. »

« Ceux qui rêvent, — écrit-il alors à Hello, — ceux qui rêvent ou qui attendent comme nous le faisons le grand éclat de la gloire de Dieu sont des imbéciles et des fous... Je suis sans passé, sans avenir, sans espérance, avec une effroyable blessure dans le cœur... Je suis blessé dans ma foi, dans mon espérance et dans mon amour. Aujourd'hui, lundi, pour la première fois depuis longtemps, je n'ai pas communiqué et je n'ai pas articulé une prière. Je n'ai pu trouver en moi que le ressentiment le plus amer et le plus féroce contre un Dieu si dur et si ingrat... J'aurais honte de traiter un chien galeux comme Dieu me traite (1). »

Et puis, ceci à Hello toujours, qui marque à la fois une affreuse défaite mais un rejaillissement — quand même! — de l'espérance. (*Spes contra spem* : n'était-ce pas là la première épigraphe du *Désespéré* où se trouve racontée cette histoire?) :

« Vous me parlez d'Anne-Marie. Sa stupefaction est incomparable. Elle me dit qu'elle a été trompée. Son état est tel que je pense qu'elle en perdra la raison. Cependant elle était mieux ce matin. Elle m'a dit qu'en y pensant bien elle ne pouvait croire à une pareille décision, qu'il fallait qu'il y eût là un mystère d'impissance divine qui l'accablait, mais qu'il était impossible que ce qu'on lui a dit ne s'accomplît pas, que non seulement on le lui avait dit mais expliqué d'une façon telle qu'il fallait absolument que le dénouement fût prochain, sinon que la parole allait éclater... (2) »

* * *

Il est impossible — au moins dans l'état actuel des études sur Bloy — de déterminer à quel moment, pourquoi et comment se forma la conviction définitive de Bloy.

La lettre précédente date de 1880. « Aux environs de mars 1882, Anne-Marie devint tout à fait folle. Bloy écrit quelque part qu'il vécut quatre mois de cauchemar en tête à tête avec la malheureuse chez qui se multipliaient les crises. Il fallut en finir. Le 1^{er} juillet 1882, Anne-Marie Roulet était admise à l'asile Sainte-Anne. Elle fut transférée au Bon-Sauveur le 16 septembre suivant. Bloy eut la permission d'aller la voir. On ne dit pas qu'elle le reconnut jamais. Les lettres de la Supérieure vantaient sa douceur, sa piété et son insupportable tristesse. Elle mourut, d'une tumeur à l'estomac, le 7 mai 1907, sans avoir recouvré la raison. Ses restes reposent aujourd'hui dans l'ossuaire affecté à l'Hôpital du Bon-Sauveur (3). »

Est-ce pendant ce laps des deux dernières années de leur amour mystique que Bloy franchit le pas? Qu'est-il survenu de nouveau durant des deux ans? Comment Bloy est-il passé du désarroi le plus profond à l'assurance la plus absolue? Qu'est-ce qui l'a déterminé à jouer, dès lors, toute sa vie sur les affirmations d'Anne-Marie, malgré l'état douloureux où celle-ci avait sombré? À quel moment exact se placent « les signes sensibles et certains » qu'il déclare avoir reçus « d'une manière clairement divine »?

On peut lire ceci dans le *Mendiant ingrat*, à la date du 14 avril 1895 :

« 14. — Pâques. J'ai froid jusqu'au centre de l'âme et je suis aussi près que possible du désespoir. Tel est, sur moi, l'effet de cette grande fête... »

« Puis, ce matin, je me suis trop rappelé le passé, déjà si lointain (1879-1882) et, tout de même, si vivant encore, où je voyais la véritable Véronique, en larmes et déchirée par les tiges de la compassion, devant l'image de Jésus livré à ses tourmenteurs... Comment remonter de ce gouffre?... Ce recommencement perpétuel de l'Année ecclésiastique, toujours la même, sans que jamais le Seigneur éclate!... »

« ... Il fallait absolument que le dénouement fût proche, sinon que la parole allait éclater », déclarait en 1880 Anne-Marie.)

De ce passage du *Mendiant ingrat*, comme des lettres de Hello à Bloy, données par celui-ci dans *Belluaires et porchers* et qui sont

(1) *Idem*, pp. 173 à 175.

(2) *Idem*, p. 176.

(3) *Op. cit.*, p. 181.

(nous dit Bloy, car elles ne sont pas datées) de 1876 à 1881, nous pouvons au moins inférer que ces deux années 1880-1882 ne furent ni moins dramatiques ni moins cruelles que les précédentes (1). Peut-être est-ce la perdurance seule, dans un même sens (qui n'était que trop celui de son impatience et de son goût du grandiose), qui donna aux affirmations de la « voyante » leur force inouïe pour agir sur lui et le convaincre définitivement ?

Il est, en tout cas, instructif d'observer que, d'une part, Bloy a pu s'écrier, avec une véhémence tragique, qu'« il n'y a pas d'homme vivant à qui de plus merveilleuses promesses aient été faites, d'une manière plus clairement divine, accompagnée de signes plus sensibles et plus certains » (2), et que, de l'autre, il ait pu écrire (c'est la suite du dernier passage cité ci-dessus du *Mendiant ingrat*) : *Non venit Regnum dei cum observatione*. Je le sais bien. Mais, parce que ce Règne ne doit être accompagné d'aucun signe, est-ce à dire qu'il faut l'attendre éternellement ?

Mais Bloy (indépendamment de la question de savoir si Anne-Marie s'est trompée ou non et lui avec elle), reste dans la situation de tous ceux qui se sont penchés sur les abîmes du Surnaturel : il sait sans savoir, à cause des insondables profondeurs divines. Il a beau « savoir des choses que nul ne sait » (cf. *Le Mendiant ingrat*, 17 avril 1892, également le jour de Pâques) : il ne sort pas des conditions générales de la Foi, qui est l'adhésion, dans un clair-obscur, de l'intelligence mue par la volonté, celle-ci étant elle-même mise en branle par l'immatérielle Grâce.

Cependant, si c'est bien là le tourment commun de tous les visionnaires, il se trouve encore multiplié pour lui du fait de l'importance exceptionnelle qu'il attribue au « secret inouï » dont il se croit, d'une conviction absolue, le dépositaire.

Alors, il se trouve pris dans une espèce de triangle, dont l'un des côtés est représenté par son assurance au sujet de son dépôt ; l'autre, qui le recoupe à angle droit, par son incertitude commune à tout chrétien (« C'est Mon Père qui fixe les temps et les moments ») ; et le troisième, par sa ligne d'oscillation de l'assurance à l'incertitude, sorte d'hypoténuse de déchément. « Exégèse géométrique — notait-il dans le *Mendiant ingrat* (18 avril 1892) —. Le Triangle équivalait à la Croix, c'est-à-dire à deux angles droits. On peut lui appliquer à lui-même cette géométrie de crucifixion.

Ainsi, il comptait être le témoin de choses inouïes et définitives ; il se croyait bien parvenu « au seuil de l'Apocalypse » (ce qui ne veut pas nécessairement dire à la fin du monde). Mais, en même temps, on pouvait recueillir de lui des propos comme celui-ci, que je lui ai entendu tenir (avec quelle émotion) au cours d'un déjeuner familial où l'on parlait d'argent, de pauvreté, d'injustice : « Mes filles trouveront du pain sur mon cerucueil... »

C'est qu'il y a beaucoup de choses dans un homme. « Nous sommes des dormants — a-t-il écrit — qui crient dans leur sommeil... Nous voyons actuellement, dit saint Paul, *per speculum in aenigmate*, à la lettre : « en énigme, par le moyen d'un miroir », et nous ne pouvons pas voir autrement avant la venue de Celui qui est tout en feu et qui doit nous enseigner toutes choses... » (*Le Mendiant ingrat*, le 3 décembre 1894.)

* * *

Ce « grand secret » qu'Anne-Marie avait confié à Bloy, celui-ci se refusa toujours à en parler à personne. Et j'ai tout lieu de croire que M^{me} Bloy elle-même n'en a rien su. Cea, pour cette même raison que déjà son mari opposait aux impatientes sollicitations d'Hello, qui était excessivement avide de ce genre de manifestations et qui haletait littéralement après la seconde venue du Christ et le Règne visible et immédiat de Dieu : « Je ne suis — lui répondait Bloy — que le dépositaire d'un grand secret, je n'en suis pas le propriétaire. » — « Je vous défends au nom de Dieu — lui avait d'ailleurs déclaré Anne-Marie — d'écrire le secret dont vous avez l'honneur d'être le dépositaire. » — J'ai des raisons, ajoutait-elle, pour croire que Dieu ne veut pas que ce secret soit connu à l'avance (3). »

De ces derniers mots, on peut au moins déduire que « le secret »

(1) « Je n'essaierai pas de vous dire — écrit Hello à Bloy, dans la dernière lettre donnée par celui-ci et qui, doit donc, dater de 1881 — l'horreur que me fait notre situation. Cette déception épouvantable (souligné par moi) échappe à la parole et tout ce qu'on en dirait serait moindre qu'elle. » (*Beluaires et porchers*, p. 211).

(2) *Lettres à sa fiancée*, pp. 100-101.

(3) H. COLLYRE, *op. cit.*, pp. 179-180.

présentait un certain rapport avec des événements considérables à venir, très vraisemblablement avec l'apocalypse des Derniers Temps.

M. l'abbé Paul Jury, qui fut l'ami et le correspondant de Bloy à l'époque du *Mendiant ingrat*, s'est efforcé, dans un ouvrage qui a paru en revue dans la seconde moitié de 1930 (1), de déterminer « le secret de Léon Bloy » (c'est le titre même de son livre). Après avoir examiné — bien vainement, à mon sens — un certain nombre de « fausses hypothèses » — le secret serait-ce « Bazaine », le secret serait-ce « Naudorf », etc... —, il en vient à dire que si Bloy est malheureux, — il le cite : « malheureux deux fois, ayant à souffrir une peine que personne ne pourrait comprendre », — ce serait là « l'explication de l'impossibilité où est Bloy de communiquer son secret. Cela ne lui est pas défendu, certes. Mais à quoi bon ? On ne comprendrait pas ». « Ainsi, sans doute possible, — insiste M. Jury —, il n'y a de secret que parce que nul n'a voulu l'entendre. Bloy s'est confié, mais on s'est esquivé. En 1889, sa fiancée seule l'écoute, aussi lui dit-il tout (2). »

Non, il ne lui dit absolument rien, — les *Lettres à sa fiancée* en font foi —, et Bloy on l'a vu, n'avait pas permission, de parler.

L'étonnant, c'est que M. Jury s'exprime ainsi, alors que lui-même, dès la troisième ligne de son ouvrage, a cru devoir citer le passage d'une lettre de Bloy à sa fiancée, que j'ai déjà reproduite plus haut, où celui-ci affirme « qu'il lui fut donné d'être le dépositaire et le confident d'un secret inouï, que je ne puis — dit-il — communiquer à personne, fardeau écrasant, épouvantable, etc... ».

Aussi bien, si ce qu'avance M. Jury eût été exact, pourquoi Léon Bloy ne se serait-il pas confié à lui, son jeune et enthousiaste ami, qui ne demandait pas mieux que de devenir son confident ? Au contraire, quand il écrit au jeune Paul Jury (cf. *Le Mendiant ingrat*, 15 août 1894 : « A un très jeune homme »), nous voyons Bloy tourner tout autour de la zone du secret, mais en n'annonçant en rien qu'il entende jamais l'y faire pénétrer.

Je ne veux pourtant pas dire que le long et minutieux travail de rapprochement et d'analyse auquel M. l'abbé Jury s'est livré ait été tout à fait inutile pour circonscrire, dans Bloy, ce que j'ai appelé le nœud de son existence. Malgré ses insuffisances, ses erreurs de faits (et, malheureusement, aussi certaines erreurs de ton), malgré, surtout, son échec total quant à son but même : à savoir, élucider la teneur concrète et littéraire du « secret de Léon Bloy », M. l'abbé Jury a su recueillir et grouper quelques lueurs, certains rapports indirects, réellement utiles pour la vraie connaissance et l'explication de Bloy. Son travail aura même été le premier essai en date pour mettre en vif relief le fait de « Véronique », qui a centré et dominé, dynamiquement l'existence du Pèlerin de l'Absolu, à partir de sa treinte et unième année, et qui, par là même, constitue, pour une grande part, la clé historique de sa vie et de son œuvre. Les critiques que ce livre appelle ne peuvent, cependant, faire méconnaître l'ardente et respectueuse sympathie de son auteur pour celui dont il parle, le souci de la vérité et le désir de voir haut qui l'animent. Et sa conclusion est aussi honorable pour lui que pour Léon Bloy : « Du haut de ce triple sommet, la passion de Dieu, son art, son merveilleux courage, il a le droit de nous trouver singulièrement petits » (3).

* * *

(1) *Revue catholique des idées et des faits*, 1^{er} août, 8 août, 15 août, 22 et 29 août, 5 septembre, 12 septembre et 19 septembre 1930.

(2) *Idem*, 15 août 1930, pp. 15 et 16.

(3) « Le secret de Léon Bloy, c'est... », conclut péremptoirement l'auteur (cf. *op. cit.*, 19, IX, 1930) : et il détaille « le secret » en sept points, 1^{er}, 2^o, etc. Mais ces sept points (dont certains restent encore, comme tels, très discutables) ne fixent que les alentours du secret. Celui-ci demeure intégralement inconnu.

Tout ce que l'on peut supposer, à mon avis, c'est qu'il avait trait lui-même à un autre secret d'ordre divin et eschatologique, désigné dans la phrase suivante de la lettre de Bloy à Hello du 18 août 1880, dont le *Mendiant ingrat* nous donne un fragment : « Pour ce qui est de la manière dont l'Esprit-Saint doit se manifester, c'est le secret de la « gloire du Juste », dont parle Isaïe : *Secretum meum mihi, secretum meum mihi*, secret divinement gardé, et qu'aucune créature humaine ou angélique — à l'exception peut-être de Marie — n'a pu connaître. »

Il est à remarquer que « Véronique » avait désigné saint Joseph à Bloy comme étant « le Juste » sur qui « les étonnantes bénédictions du Tout-Puissant vont éclater parce que le règne de la troisième personne divine, qui est le désir des collines éternelles, est sur le point d'arriver. » (Lettre à Hello du Mercredi-Saint 1880).

« Il s'agit — expliquait Bloy dans la suite à sa fiancée (cf. les *Lettres*, pp. 16-17, 8, IX, 1889) — de la Venue du Fils de l'homme dans sa puissance et dans

Une fois que la conviction de Bloy se fut formée, rien ne devait plus la remettre en question ni l'entamer, au cours des trente-cinq années qui lui restèrent à vivre (1882-1917). Elle ne cessa, au contraire, de croître et de s'affermir :

« On a souvent admiré que je conservasse l'espérance au milieu de mes abominables misères — écrivait-il à sa fiancée le 7 janvier 1890, donc dix ans déjà après les premiers faits (1880-1890). Mais, ma chère Jeanne, c'est qu'il m'a été beaucoup promis et d'une manière qui ne permet pas de douter. Je te le dis en la présence de Dieu, avec une assurance infinie : *il n'y a pas d'homme vivant à qui de plus merveilleuses promesses aient été faites, d'une manière plus clairement divine, accompagnée de signes plus sensibles et plus certains* (1). Une erreur sur ce point serait monstrueuse, inconcevable, car Dieu ne se moque pas de sa créature. Comment et pourquoi des déceptions si terribles? Je n'en sais rien, je n'y comprends rien, mais il n'est pas possible que je me sois trompé. J'ai mon témoin, le témoin de Job, qui est au milieu des cieus et j'ai souvent, bien souvent désiré, dans la furie de mes prières, que ce témoin fût semblable à un roi présent et visible sur notre terre, pour m'accrocher importunément à lui, pour me suspendre à son manteau, jusqu'à ce qu'il voulût déposer selon la justice, en faveur du misérable qui a reçu sa parole et qui ne peut plus compter que sur lui. Oh! non, mille fois non, je ne me suis pas trompé et je renoncerais plus facilement à ma vie qu'à cette certitude, s'il était possible de mourir sans renoncer aux promesses mêmes dont j'attends avec une foi sans bornes l'accomplissement infaillible. Mais, mon Dieu, si longtemps attendre dans les ténèbres, dans le deuil, dans l'esclavage le plus abject, dans l'affliction, dans l'angoisse continuelles! Quel est l'homme qui voudrait supporter une vie si dure? (2) »

D'autant plus dure qu'après la perte de « Véronique », Bloy avait connu à nouveau l'affreuse chute dans le désespoir et dans la chair. « Je tombais, dit-il quelque part, les yeux fixés sur Jésus-Christ. »

« Tu me parles de la communion et de la fête de Pâques, — écrit-il à sa fiancée, le 15 février 1890, c'est-à-dire huit ans après l'entrée de « Véronique » à l'asile des aliénées. Je tâcherai de me préparer à communier avec toi, si tu peux être prête à cette époque. Mais justement, ce bon conseil que tu me donnes, mon petit ange gardien, est une bonne occasion de te montrer la grande misère de ma pauvre âme. Je n'ai jamais cessé d'aimer Dieu, et je me suis toujours senti capable de donner ma vie pour sa gloire s'il l'avait fallu. Mais depuis la catastrophe horrible de Véronique, l'esprit de prière est sorti de moi. J'ai vu dans le cœur comme un ulcère, comme une plaie douloureuse que d'autres malheurs ont encore élargie et envenimée. D'un autre côté, j'ai été livré à la convoitise déréglée de mon sens charnel et je n'ai pu retrouver

sa gloire, c'est-à-dire du triomphe terrestre de Jésus par l'avènement du Paraclète : « Du jour ou de l'heure, personne ne sait rien, dit alors le Seigneur, ni les anges dans le ciel, ni le Fils lui-même, il n'y a que le Père qui le sait. »

« Quel secret! — continue Bloy — le Père n'a même pas voulu de son Fils bien-aimé pour confident. C'est vraiment là le secret terrible de la gloire du Juste (Joseph), dont il est parlé dans Isaïe (XXIV, V, 16) et qui fait crier : malheur! à ce grand prophète. »

On sait que, dans le *Désespéré*, Bloy a désigné Marchenoir, c'est-à-dire lui-même, par les prénoms conjoints et contrastants de Caïn-Joseph : Caïn, la maldiction; Joseph, la bénédiction, peut-on croire. Mais quelles apparences terribles elles peuvent prendre « les onnantes bénédictions du Tout-Puissant! »

Après la perte de ses deux fils, *voués à saint Joseph*, Bloy appelait quelque part celui-ci : « l'effrayant patriarche. »

Et on l'a entendu déclarer plus haut qu'il ne pouvait penser aux « lumières » reçues par Anne-Marie « sans mourir d'admiration et d'effroi », effroi qui se retrouvait dans « le fardeau » du « secret » à porter « qui l'a souvent jeté par terre ivre de douleur et suant la mort ».

Prenons garde encore à cette phrase de la lettre du 18 août 1880 à Hello : « J'ai de fortes raisons de croire que le Discours de la Salette, que j'ai appelé le *verbum novissimum* de l'Esprit-Saint, contient sous une forme extrêmement symbolique et enveloppée le Secret qui désespère Lucifer. » C'est de là que découlait l'importance toute spéciale que revêtait, pour Bloy, la Salette.

Résumons-nous :

Sous peine d'admettre — hypothèse absurde — que Bloy croyait avoir reçu communication du secret caché au Fils même et à Marie (« *peut-être* » à Marie, car elle est l'*épouse de l'Esprit-Saint*), secret qui fait le désespoir de Lucifer et qu'« aucune créature humaine ou angélique n'a pu connaître », il faut admettre que le secret qu'il tient d'Anne-Marie est différent, tout en s'y rapportant, car l'un et l'autre ont trait « à la manière dont l'Esprit-Saint doit se manifester », la Salette y ayant trait également.

C'est là, je pense, tout ce qu'on peut apercevoir. Pour le reste, les espèces mêmes du secret de Léon Bloy restent intégralement inconnues, tout autant que « les signes » qui le convainquent.

(1) Souligné par moi. « J'ai été acablé de signes surnaturels ».

(Souligné par Bloy). (*Lettres à sa fiancée*, p. 135).

(2) *Lettres à sa fiancée*, pp. 100-101.

mon ancienne piété qui fut vraiment extraordinaire. Alors je me suis dressé contre Dieu, lui reprochant de m'avoir abandonné, d'être un maître trop dur, trop terrible pour ceux qui l'aiment! Cette souffrance cruelle de me sentir comme exilé est venue s'ajouter aux autres et les aggraver (1). »

L'année de « la catastrophe », en 1882, Bloy, qui n'avait pu entrer chez les Chartreux, pas plus qu'apparavant chez les Bénédictins, ni chez les Trappistes, entre au Chat-Noir. On entre où on peut. Dans ce boui-boui littéraire qui fut pour plus d'un le vestibule de la gloire, il lia connaissance avec quelques futurs grands hommes, notamment avec Georges Clemenceau, dont le tempérament présente, pour le dire en passant, de si fortes analogies avec le sie (2). Au célèbre cabaret du gentilhomme-cabaretier Rodolphe Salis, on apprécia fort sa violence d'imprécation, ce qu'on appelait « son style exaspéré ».

C'est dans cet état affreux qu'il fit sa véritable entrée dans la vie littéraire.

« Je suis entré dans la vie littéraire très tard », écrivait-il en 1897, « après une jeunesse effrayante et à la suite d'une catastrophe indicible qui m'avait précipité d'une existence exclusivement contemplative. J'y suis entré comme un élu disgracié entrerait dans un enfer de boue et de ténèbres, flagellé par le Chérubin d'une nécessité implacable, *Angelus Domini coarctans eum*. A la vue de mes hideux compagnons nouveaux, l'horreur m'est sortie par tous les pores. Comment se pourrait-il que mes tentatives littéraires eussent été autre chose que des sanglots ou des hurlements? » (*Mon Journal*.)

Après cinq années extraordinairement novementées (1877-1882), « Véronique » disparaît donc physiquement de la vie de Bloy. Spirituellement, elle lui restera toujours présente, au tout premier plan de sa pensée profonde. Si l'on rattache à l'action d'Anne-Marie Roulet la rencontre de l'abbé de Moidrey, et, par celui-ci, l'initiation à la Salette, le tout restant intimement relié à son holocauste fondamental, c'est là qu'il faut chercher la gènèse et l'explication de la vie de Léon Bloy et de son œuvre, spécialement du *Désespéré* et de la *Femme pauvre*, du *Salut par les Juifs*, de *Ce'le qui pleure* et du *Symbolisme de l'Apparition*, enfin, du *Mendiant ingrat* et de toute la série des journaux, — œuvres qui sont les plus profondément représentatives, sinon toujours de son génie, du moins de son destin. C'est là, — humainement, au moins — qu'il faut chercher le nœud vital de Léon Bloy, le ressort intime de son extraordinaire force propulsive...

LEOPOLD LEVAUX.

« La mort étrange du Président Harding »

Le geste de M. Hoover va-t-il raviver l'engouement pour les idées américaines? S'il réussit à tirer l'Europe du marasme économique, il sauvera du même coup la réputation des Etats-Unis, qui, dans ces derniers temps, a subi de rudes accrocs. Les *Scènes de la vie future*, de Georges Duhamel, furent une salutaire réaction contre tout emballement.

Et, sans doute, les faits parlent encore plus haut que les livres. Malgré les belles perspectives de hauts salaires et de capacité toujours plus grande de consommation dans la classe ouvrière, a éclaté là-bas, plus forte que chez nous, la crise, suivie de la

(1) *Idem*, p. 127.

(2) En 1894, le futur sauveur de la France laissait sans réponse une lettre de Bloy, datée du 19 juin, dans laquelle on lisait ceci : « Pourquoi donc, alors, n'en appellerais-je pas, simplement et virilement à vous, qui êtes l'honneur, une fois, d'être à peu près seul contre tous, d'être outragé, vilipendé, maudit par la multitude — laquelle, je présume, devait exécuter en vous quelque chose qui la dépassait? » (*Le Mendiant Ingrat*), ce qui n'est pas mal vu, vingt-trois ans avant le sublime « je fais la guerre » et le ministère de la Victoire! La multitude sait quelquefois aussi adorer son maître.

En 1919, étant encore président du Conseil, Clemenceau sollicita, se souvenant de Bloy en envoyant un large secours personnel à sa veuve.

misère. Les lois économiques ont joué, comme dans la vieille Europe, leur jeu fatal, alors que, à entendre leurs économistes nouveau teint, les Américains avaient changé tout cela...

Ils n'ont pas transformé davantage la vieille nature humaine, qui se retrouve identique sous toutes les latitudes. Partout, le « gorille humain » dont parle Taine apparaît sous le vernis du progrès et de la civilisation matérielle, dès que se relâche le frein de la religion. Je ne fais pas seulement allusion au banditisme de Chicago. Dans les plus hautes sphères de la finance et de la politique éclatent les scandales.

Sans doute, l'Europe n'est pas indemne de ce phénomène, et elle peut se glorifier de ses Oustric et de ses M^{me} Hanau. Mais il semble que l'Amérique doive faire tout plus grand et, comme ses catastrophes, ses forfaitures prétendent à être *the biggest of the world*.

Pour les admirateurs de l'Amérique, *La Mort étrange du Président Harding* (1), par G. B. Means, est une pénible révélation. A lire cette histoire aux péripéties tellement inattendues dans le monde dont il s'agit qu'elles en paraîtront invraisemblables, on se croirait reporté aux périodes les plus troubles des décadences impériales de Rome ou de Byzance. Est-il possible qu'un ramassis pareil de méfaits, de concussion, d'abus d'autorité, de crimes secrets soit l'œuvre d'une démocratie organisée et contrôlée par un peuple libre et fier de ses institutions? Quoi donc? Ces mœurs ne seraient pas l'apanage exclusif des monarchies absolues? Et le fait d'être électif ne garantirait pas l'invulnérabilité du pouvoir présidentiel? Sans doute, tous les régimes se valent, indifférents au bien et au mal; ce qui compte, c'est la valeur des hommes qui s'en servent pour ou contre la fin de la société.

Or, aux temps du Président Harding, les hommes du gouvernement de Washington ne valaient pas grand chose. Le Président, lui, n'était pas un bandit, mais un faible, un incapable, porté à la plus haute magistrature des États-Unis par une coterie de politiciens dont le chef, M. Daugherty, aventurier de haut style, entend bien faire de lui l'instrument docile de ses combinaisons financières. Le premier acte de la résignation présidentielle fut la nomination de M. Daugherty comme « attorney général », c'est-à-dire ministre de la Justice. Elle était en bonnes mains, la Justice! Et avec elle, tout le gouvernement, car c'était lui, Daugherty, le réel détenteur du pouvoir suprême.

Seulement, à côté du Président, veillait M^{me} Harding. Elle se rend compte que son mari est obligé de donner au ministre de la Justice toutes les signatures qu'il exige. Et celui-ci soigne admirablement ses petites affaires : il entame les poursuites judiciaires intentées aux grandes firmes industrielles; il organise la vente des acquittements et des mises en liberté provisoire et celle des charges publiques; il enlève et revend l'alcool confisqué et commet cent autres déprédations, où les millions de dollars dansent leur sarabande éfrénée. Tout cela fut, paraît-il, établi plus tard dans une enquête du Sénat contre ce maître bandit.

Peut-être M^{me} Harding, une sorte d'Agrippine affamée de pouvoir et qui aurait volontiers tiré seule les ficelles de son pantin de mari, aurait-elle contrebalancé l'influence de la bande Daugherty. Elle l'espérait du moins alors, confiante dans son étoile. Une voyante, régulièrement consultée, ne l'a-t-elle pas appelée « l'Enfant du Destin », en ajoutant que « la nation la plus grande, la plus riche et la plus puissante du monde va être conduite par la main d'une femme »? On le voit, rien ne manque à ce tableau de mœurs américaines, pas même l'illuminisme ni la superstition.

Malheureusement, de grosses préoccupations conjugales vont absorber l'attention de M^{me} Harding. Son mari a une maîtresse, Nan Britton, qui a même ses entrées à la Maison Blanche. Grâce à l'habileté du détective attaché à son service, et qui n'est autre

que M. Means, auteur de ce livre, la Présidente parvient à se renseigner exactement sur le passé de cette jeune fille, et à entrer en possession de la correspondance échangée entre M. Harding et son amante, voire des bijoux dont il lui a fait cadeau.

A partir de cette terrible révélation, le dénouement du drame shakespearien est proche. La haine s'empare du cœur de cette lady Macbeth moderne. Encouragée par la prédiction de sa sorcière que « le Président doit mourir le premier », elle est prête à toutes les folies pour accomplir sa destinée annoncée par les constellations célestes. Au cours d'une tournée électorale en Alaska, le Président tomba malade à Vancouver. La Présidente, seule à son chevet, lui donna sa... potion. Quelques minutes après, il était mort.

A son retour à Washington, elle mande son détective et s'informe du meilleur moyen pour empêcher l'autopsie. « Warren Harding est mort honorablement, dit-elle, comme l'avait prédit M^{me} X... (la pythonisse). S'il avait vécu vingt-quatre heures de plus, peut-être aurait-il été mis en accusation. Rien, non, rien ne pouvait arrêter l'avalanche qui croulait sur nos têtes. Je n'ai trahi ni le pays, ni le parti que mon mari aimait tant. Ils sont sauvés, je n'ai pas de regret. J'ai accompli ma destinée. »

Sa destinée était de mourir un an et quelques mois après M. Harding.

* * *

Le monde politique où ce livre nous introduit n'est pas beau. Mais ce qui est peut-être plus révélateur de la décadence de la morale publique, c'est le cynisme avec lequel ce M. Means, un des coopérateurs de la bande Daugherty, révèle ses propres agissements. Est-il meilleur que ceux qu'il accuse? Peut-être est-il plus habile, puisque, ses trois années de prison faites, il vit toujours, alors que la plupart de ses collaborateurs sont morts « subitement » l'un après l'autre.

Le sens de la justice et de l'honneur lui fait défaut, excepté en un point. Il n'admet pas qu'on doute un instant de sa remarquable dextérité de détective. C'est son panache, et il le porte avec fierté. On peut le soupçonner de tous les crimes, mais que personne ne l'insulte en le traitant d'enquêteur malhabile! Il parle de sa profession comme d'une chose honorable, et cette profession est le cambriolage et le vol de documents. Instrument sans conscience, il joue le rôle de l'esclave employé à toutes les besognes et « qui ne pose pas de questions ». Il ne s'en pose pas lui-même. « Si étrange que cela puisse paraître, dit-il, je ne songeai pas une minute à ce qu'était ma situation dans cette affaire au point de vue moral. J'étais un enquêteur professionnel. J'avais été officiellement délégué auprès de M^{me} Harding pour un travail déterminé d'enquête personnelle. Elle était ma cliente. C'était la réponse à toute question en ce qui me concernait. Je n'avais qu'à exécuter ce qu'elle me demandait avec toute mon habileté professionnelle. »

Aussi, tous les moyens sont bons pour mettre la main sur les documents. Il suffit que ceux-ci existent; impossible qu'ils lui échappent.

Comme on met à sa disposition tout l'argent et tous les hommes qu'il faut, comme ses attaches au ministère de la Justice le protègent contre les policiers, il n'a pas le droit d'être si fier de ses exploits. Les voleurs de profession, qui « travaillent » à de plus grands risques, le dépassent en habileté. L'intérêt des performances de M. Means vient de la scène sur laquelle il a opéré, de l'importance des personnages qui y jouèrent leur rôle, de l'énormité des intérêts publics en cause.

Mais tout cela ne serait-il pas un film à sensation, imaginé à Hollywood pour l'épatement de l'Europe?

PAUL HALFLANTS.

(1) Traduction française de PIERRE BELFERRON, Plon, 15 francs français.

Les idées et les faits

Chronique des idées

La Basilique nationale

Un illustre penseur, M. de Bonald, écrivait, il y a plus d'un siècle :
 « Au centre du pays et dans la position la plus embellie par les vastes décorations de la nature, j'élèverais un monument qui réunirait aux proportions imposantes des pyramides égyptiennes la majesté simple et sublime du temple de l'antique Sion, l'intérêt national du Capitole romain.

» Je le consacrerai au Dieu de l'univers, au Dieu de la patrie.

» Ce temple serait l'objet des vœux et des hommages de la nation. Tous accourraient des extrémités du royaume pour adorer, et s'en retourneraient meilleurs et plus heureux. »

Telle est, on le sait, l'idée inspiratrice de la basilique de Koelberg.

Une basilique n'est pas une église quelconque : c'est la symbolisation d'une grande pensée collective immortalisée dans un édifice religieux durable et puissant.

Ainsi, quand l'Eglise, après trois siècles de persécutions, sortait des catacombes, au lendemain de l'édit de Milan qui sanctionnait le triomphe du christianisme, Constantin en consacrait le souvenir par l'érection des basiliques du Saint-Sauveur au Latran, de Saint-Pierre sur la colline vaticane, de Saint-Paul hors-les-murs, de Sainte-Croix en Jérusalem. Se rappelle-t-on que celui qui, en 1802, rouvrit les temples, que Napoléon, parvenu à l'apogée de sa puissance, étant venu un jour visiter la colline de Montmartre, fut hanté par le même rêve. C'était vers 1812. Son épée lui avait conquis un empire qui allait de Rome à Hambourg, embrassant un tiers de l'Italie, la France, une partie de la Suisse, le Luxembourg, la Belgique, la Hollande, la Prusse rhénane, les pays allemands riverains de la mer du Nord jusqu'à l'Elbe. Il était maître des provinces illyriennes, roi d'Italie, médiateur de la Confédération suisse, protecteur de la Confédération du Rhin. Il distribuait les couronnes en potat, celle d'Espagne à Joseph, celle de Westphalie à Jérôme, celle de Naples à Murat, son beau-frère. Il commandait à plus de 70 millions d'hommes. La plus orgueilleuse dynastie du monde, celle d'Autriche, s'était inclinée devant lui en lui donnant la main de Marie-Louise et, à la cérémonie du mariage, cinq reines portaient la traîne du manteau de l'Impératrice.

Rassasié de gloire, il rêva de stabiliser ses conquêtes et de les asseoir enfin sur le fondement de la paix. Comme il contemplait l'immense plaine, étendue à ses pieds, loin de penser que quelques années plus tard elle serait couverte par les armées de l'Europe coalisée, une idée surgit dans ce cerveau génial : élever sur les hauteurs de Montmartre, un temple à la Paix. « Ce sera, disait-il à l'archi-chancelier de l'Empire, Cambacérés, une sorte de temple de Janus, où se feront les premières publications solennelles de la paix. » Et, déjà, ordre avait été donné de préparer des plans et d'élaborer des souscriptions. Deux ans suffirent pour abattre cette colossale puissance, plus apparente que réelle, et le grand rêve du conquérant devait être réalisé par d'autres, soixante ans plus tard.

Au lendemain de la guerre franco-allemande, il y eut en France un « *sursùm corda* » magnifique. Ce noble pays, rebondissant comme toujours sous l'aiguillon de l'épreuve, s'élança vers le Dieu des miséricordes, il en appela à Celui, qui, depuis l'Incarnation, a un cœur d'homme débordant de tendresse. La grande pensée demandait à se traduire par un monument. Mgr Guibert, archevêque de Paris, pria le ministre des Cultes, Jules Simon, de solliciter de l'Assemblée Nationale, une loi l'autorisant à acquérir « tant à son nom qu'au nom de ses successeurs », les terrains nécessaires à l'érection, sur cette colline de Montmartre où Napoléon en conçut le premier l'idée, d'un temple dédié au Dieu de la paix. Après un long et passionnant débat, l'Assemblée rendit son décret, le 23 juillet 1873. Au ministre de la Guerre qui avait fait observer qu'il projetait d'élever une forteresse sur ces hauteurs, l'archevêque avait répondu : « Laissez-moi bâtir ma forteresse qui vaudra bien la vôtre ». Et, de fait, quarante-cinq ans plus tard, le Ciel répondait au geste de la France par la plus splendide victoire qu'ait éclairée le soleil. Quelle triomphale journée, celle du 16 octobre 1919, qui vit la consécration du temple national en présence de neuf cardinaux, de treize archevêques, de quatre-vingt et un évêques, et d'une foule immense où la France entière était représentée.

Les puissances des ténèbres ont eu beau frémir de rage contre

Montmartre qui les domine et les écrase de sa majesté. Tout ce qu'elles ont pu, c'est de dresser devant le colosse de la *Gallia penitens et devota*, la ridicule protestation du grotesque pygmée, la statue du chevalier de la Barre.

Après Constantin, après Napoléon suppléé par le Vœu national, voici Léopold II qui devait aussi, sur les sommets où habitait son génie, rencontrer la grande pensée. Lui aussi voulut élever sur le point culminant de la capitale le monument de la reconnaissance nationale envers l'infinie Majesté, qui affecterait la forme spéciale d'un hommage officiel de la Belgique au Sacré-Cœur. « J'ai élevé, disait-il, un temple à la Justice — le palais babylonien dû à l'architecte Poelaert — j'en veux élever un à la Miséricorde. » C'était en 1905, au soixante-quinzième anniversaire de notre indépendance, comme pour couronner par l'affirmation éclatante de l'idée religieuse cette brillante période de notre histoire.

Delphes chrétien, où l'on ne viendra pas honorer un Apollon trompeur ou consulter la menteuse Pythie, mais adorer la Vérité et le divin Amour, foyer national de la dévotion au Sacré-Cœur rayonnant sur tout le pays, paratonnerre contre la Justice divine.

Léopold II pensait haut et faisait grand. Hélas, le temps lui manqua pour réaliser son grandiose projet, mais la première pierre, posée devant lui en 1905, encastrée aujourd'hui dans les murs naissants, reste le témoin de sa sublime initiative.

Je n'ai pas à redire ici par quelles vicissitudes passa l'idée du grand roi, à laquelle adhéra sans doute l'épiscopat, mais qui n'éveilla pas, il faut le reconnaître, une chaleureuse sympathie dans le public belge, lent à s'émeouvoir, plus lent à s'enflammer pour un projet qui dépasse le niveau de la médiocrité. Vint la guerre qui suspendit les travaux préparatoires des fondations, l'après-guerre avec ses crises qui fit écarter, comme inexécutable, le plan primitif de l'architecte Langerock. Cependant, au lendemain de la victoire, au seuil de la paix, un grand acte fut accompli, le 29 juin 1919, le jour où, sur le plateau de Koelberg, en présence du Roi, de la Famille royale, des représentants de l'armée, de tous les corps constitués, en présence de la foule la plus dense qui ait été jusqu'à présent, massée sur ces hauteurs et que des statistiques sérieuses ont évaluée à 200,000 personnes, le cardinal Mercier, entouré de tous ses collègues dans l'épiscopat, consacra la Belgique au Sacré-Cœur qui l'avait tirée de l'abîme, et lui fit la solennelle promesse de l'ex-voto monumental de la reconnaissance du pays. La pensée de Léopold II est désormais sacrée, scellée par un vœu dont il n'y a pas de dispense pour l'honneur.

Il eût fallu mettre tout de suite la hache au bois, c'était impossible. L'adoption d'un plan nouveau qui marquera une date dans l'histoire de notre architecture religieuse, l'établissement des imposantes assises qui doivent supporter la gigantesque coupole, les difficultés d'ordre administratif qu'entraînaient la construction projetée sur le parc Elisabeth, propriété intercommunale passée enfin à l'Etat : toutes ces causes de retardement ne permirent pas la réalisation du beau rêve du grand Cardinal qui avait escompté pour la date du Centenaire l'utilisation d'une partie de l'édifice. Cette année, d'ailleurs, ne fut pas infructueuse, elle fut marquée par un effort financier qui allait décider enfin de la construction de la grande abside ou chapelle du Sacré-Cœur. C'est une vaste église de 56 mètres de longueur sur 39 de largeur, 40 de hauteur qui, construite par MM. Hambresin frères, sera achevée en l'espace de vingt mois, pour l'année prochaine.

A la cadence adoptée, les travaux se poursuivent et font l'admiration des visiteurs. Ce qu'on désespérait presque de voir, tant l'œuvre latente paraissait languissante et tombée en sommeil, éclate à tous les yeux ; les murs montent et la Basilique se fera.

Nos Evêques ont pris confiance dans l'honnêteté et généreuse Belgique. Se portant fort pour elle, ils ont hypothéqué l'avenir, contractant un emprunt d'un import considérable, gagé sur les quêtes annuelles et les libéralités extraordinaires pour faire face au service des intérêts et de l'amortissement. Les évêques n'ont pas présumé de leurs ouailles. L'élan est donné. La Belgique entend s'acquitter de son vœu, payer sa dette de reconnaissance et prendre une assurance céleste contre les risques dont elle est menacée.

Notre honneur est en jeu, ici, avec notre foi, notre patriotisme avec notre charité. Chaque Belge conscient de sa dignité, de son devoir se dira : Je solde ma dette de patriote. J'apporte ma pierre à l'édification du monument national par excellence. Je veux que mon nom soit gravé dans le Cœur de Celui qui récompense royalement.

J. SCHYRGENS.

N. B. — Les dons peuvent être adressés à M. le chanoine Desmedt, supérieur de la Basilique, avenue des Gloires Nationales, 126, Ganshoren, (Compte chèques-postaux 134.55).